

..

DE L'ACCIDENT A LA CRISE

L'AFFAIRE DU TANIO, UNE MAREE NOIRE DE TROP

Mars - avril 1980

par

Patrick LAGADEC

Laboratoire d'Econométrie de l'Ecole Polytechnique

Groupe de Prospective
Secrétariat d'Etat à l'Environnement
Ministère de l'Urbanisme et du Logement

S O M M A I R E

Présentation	1
Analyse générale	3
I Rappels sur l'événement	5
1° Le naufrage	5
2° Pollution et risques	5
3° Lutte contre la pollution en mer	5
4° Sauvetage de la partie arrière	5
5° Opérations sur l'épave de la partie avant	5
6° Les opérations de lutte à terre	6
II Ingrédients d'une crise	11
0° Le choc initial	11
1° La répartition des accidents du même type	11
2° Des cicatrices non refermées	11
3° Une apparente hésitation	11
4° L'impression de vide	12
5° Les signes extérieurs de technocratie	12
6° Les difficultés techniques : obstacles, incertitude, durée	12
7° Progression du sinistre	14
8° Faute des exploitants à l'origine du drame	14
9° Insuffisance des capacités de prévention	15
10° L'impossibilité de cerner un "responsable"	15
11° Les relations avec l'Etat et ses hauts représentants	16
12° Séries noires ; autres chocs pour la région	17
13° La loi du silence	18
III Amorces de dérapages	19
1° L'hésitation entre le courage et l'abattement	19
2° Le problème des cicatrices non refermées	20
3° La colère	20
4° Montée sur la capitale	20
5° Difficultés d'accès au Président, échauffourées à la Concorde : la hargne	21
6° Entre l'écart qui se creuse et la rupture qui s'amorce	23
7° La tentation de la fronde	26
8° La riposte active	27
9° Le fonctionnement des institutions locales, facteur de réintégration	28
10° La critique des techniques de lutte	30
11° Le dialogue renoué	31
12° Incidents particuliers	32
13° Symbolique	33
14° Référence à une culture régionale	34
15° Amalgames	35
16° Des cris	35
17° L'heure des révoltes, la découverte de l'impuissance des autorités	38
18° Quand tout rentre dans l'ordre	40
Annexes	43

P R E S E N T A T I O N

Les défaillances technologiques peuvent dorénavant conduire à des situations de grande difficulté, comme on l'a vu dans des cas tels ceux de Mississauga-Toronto - la plus importante opération d'évacuation jamais réalisée en Amérique du Nord -, de Three Mile Island - problèmes techniques redoutables, confusion socio-organisationnelle extrême -, de Seveso - incertitude radicale durant de longues semaines.

Ces défaillances ne sont plus seulement des accidents localisés, vite circonscrits, maîtrisés par les quelques organisations fonctionnellement responsables des secours. Elles conduisent à des situations de haute turbulence organisationnelle et sociale, faites de confusion, d'incertitude, d'urgence, de conflits, le tout sous la pression très vive et persistante des médias, de l'opinion publique.

Nous proposons ici l'examen d'un cas : la marée noire du Tanio. Certes, cet événement n'a pas provoqué de processus de crise caractérisée. Mais il est pourtant riche en éléments de réflexion. L'attention est en effet attirée par de multiples facteurs qui auraient pu constituer autant de points d'ancrage pour le développement d'une crise.

A l'évidence, ce cas ne saurait suffire. Il suggère néanmoins quelques facteurs importants. Il appelle surtout d'autres analyses qu'il conviendrait de mener de façon systématique.

Que soient ici remerciés tous ceux qui nous ont apporté leurs réflexions et leurs dossiers sur ce cas du Tanio. Nous restons bien évidemment seul responsable des insuffisances du présent rapport.

ANALYSE GÉNÉRALE

Le sentiment des principaux acteurs de l'affaire du Tanio est qu'il n'y avait pas de situation de crise dans la région trégorroise en mars-avril 1980. Pour qu'il y ait pu y avoir effectivement crise ouverte, ou même seulement crise potentielle, il aurait fallu, au moins, un choc initial beaucoup plus fort (un déversement d'une ampleur comparable à celui de l'Amoco-Cadiz) ; un choc affectant d'autres catégories sociales que celles de la seule bande côtière - limitée en longueur - ; un choc qui ne permette pas à certains de tirer finalement quelque "avantage" de la situation. Comme on l'a parfois souligné : "Pour être tout à fait honnête, il faut signaler que la marée noire présente des aspects positifs pour les entreprises qui fournissent le matériel, pour certains agriculteurs, pour les fournisseurs en alimentation, certains restaurateurs (le prix des repas remboursés entre 21 et 25 F), les assainisseurs, certains requis permanents, certains bars et établissements de nuit, certains commerçants, etc." (Le Trégor, 12 avril 1980)

Cependant, une réserve est apportée à cette observation de fond. Il nous a été précisé, avec conviction, que, sans l'action concertée de tous les élus concernés, la manifestation à Paris - où les Bretons furent reçus avec dureté - aurait pu avoir des effets incontrôlables. Certaines personnes ou groupes, semble-t-il, étaient résolus à organiser une seconde montée sur la capitale, qui, elle, n'aurait rien eu de pacifique. Selon tel élu, les maires ont "tenu" leurs administrés ; ils ont évité la rupture avec l'Etat.

D'autres éléments sont à prendre en considération :

- Les élus étaient, dans leur très large majorité, de même tendance politique que le gouvernement en place.
- La base sociale de la contestation était très largement constituée de groupes aux tendances proches du gouvernement en place. Il y aurait donc quelque frein à une montée de l'agitation.
- Ces personnes, convaincues qu'elles n'avaient rien du "contestataire", ont été radicalement désarçonnées par l'intervention des forces de sécurité à Paris : les C.R.S. ne pouvaient pas - par construction mentale - leur être réservés. D'où une hargne exaspérée, née du profond sentiment d'avoir été "trahi". D'où sans doute aussi une part d'exagération de l'épisode, la marche devenant presque une épopée se nourrissant de symboles culturels très forts (comme la référence à Astérix l'irréductible, retrouvée sous la plume de journalistes).

Ce point montre bien qu'un épisode - une échauffourée - ne peut être interprété dans ses effets sans connaissance du contexte social dans lequel il prend place.

Une question clé est sans doute celle des facteurs de "non-sens" introduits dans la situation. Non-sens du désastre à l'origine. Non-sens, ici, du matraquage d'élus et de personnes sûres de leur bon droit, de leur droit à être accueillies et protégées. La réaction peut s'inscrire dans le même registre du non-sens : l'action non contrôlée. Les maires ont rapidement, dans ce cas, trouvé des voies d'action plus raisonnées, redonnant "sens" à l'action locale.

- Dans ce processus, un autre facteur de poids est la qualité des liens qui existent entre la population touchée et l'Etat. Tout sentiment, fondé ou non, de distance peureuse, de fuite, de retrait cassant accentuerait considérablement des tendances au repli, voire à la rupture.

I - RAPPELS SUR L'EVENEMENT

[Note : Cette présentation reprend très largement le texte publié par Risc, revue d'information de la Sécurité Civile, octobre 1980.]

1° Le naufrage

Le 7 mars 1980, vers 6 h. 30, moins de deux années après l'échouement de l'Amoco-Cadiz sur les rochers de Portsall, le Tanio - pétrolier de 26 000 tonnes - fait naufrage au large de l'île de Batz, entraînant la mort de 8 marins et causant une nouvelle marée noire sur la côte nord de la Bretagne.

2° Pollution et risques

- . Le navire cassé en deux libère immédiatement 6 000 tonnes de fuel.
- . La partie avant coule avec 12 000 tonnes.
- . La partie arrière dérive avec près de 8 000 tonnes à bord.

3° Lutte contre la pollution en mer

Etant donné la nature du fuel (le fuel n'est pas justiciable de l'emploi de dispersants en raison de sa viscosité) et les conditions atmosphériques, la lutte en mer ne peut être opérée.

4° Sauvetage de la partie arrière

Deux remorqueurs de forte puissance sont auprès de l'épave dès le 7 mars (à 15 h. et 20 h.), mais ne peuvent rien tenter. L'épave pourra être prise en remorque le lendemain à 11 h. 07 ; elle se trouve alors à 1 500 mètres du seuil de Barnouil, légèrement au sud des Roches Douvres. L'épave est expertisée en mer le 9 mars. Décision est prise de la diriger vers Le Havre où elle arrivera le 11 mars. Après nouvelle expertise, elle pourra accoster le 12. Le 19 mars, après réchauffage, le fuel est pompé. Le 4 avril, l'épave est mise en cale sèche pour enquête technique.

5° Opérations sur l'épave de la partie avant

La partie avant du Tanio, qui a flotté l'étrave en l'air presque verticalement depuis l'accident, coule le 7 mars peu après 7 h. par 85 mètres de fond à 31 milles nautiques de l'île de Batz. Etant donné le risque présenté par ces 12 000 tonnes de fuel, le Préfet maritime de Brest (conformément aux dispositions de l'article 16 de la loi du 7 juillet 1976 relative à la prévention et à la répression de la pollution marine et à la lutte contre la pollution marine accidentelle) adresse, le 8 mars, une mise en demeure à la société Loca-France International, propriétaire du navire, et à la compagnie malgache de transports pétroliers Petromad, armateur, pour qu'ils prennent les mesures propres à faire cesser le risque de pollution.

Le 13 mars, au cours d'une réunion tenue à la Mission Interministérielle de la Mer, propriétaire et armateur reconnaissent leurs responsabilités et leurs assureurs annoncent qu'ils ont déjà passé un contrat avec la société de travaux sous-marins British Oceanic pour procéder à une investigation de l'épave.

Cette opération se déroule par mauvaises conditions de mer, du 18 au 23 avril, et permet de constater que l'épave repose quille en l'air sur un fond relativement plat de sable et de gravier. Trois fuites, dont le débit mal évalué peut être compris entre 3 et 10 tonnes jours, ont été décelées sur la coque.

Après examen du rapport de la société British Oceanic et plusieurs réunions tenues à la Mission Interministérielle de la Mer, les assureurs, le 10 avril, décident de se charger de l'opération du colmatage des fuites en attendant qu'une solution définitive soit arrêtée pour faire cesser définitivement le risque de pollution.

Le colmatage, exécuté par la société française Intersub, par injection de résine dans des coffrages fixés au niveau des fuites, commencé le 19 avril après les marées de vives eaux, s'est terminé avec succès fin avril. Les reconnaissances aériennes montrent en effet qu'il n'y a plus de remontée de pétrole au niveau de l'épave. De nouvelles arrivées sur les plages ne sont plus à craindre. Environ 10 000 tonnes de fuel doivent rester dans les soutes de l'épave.

A la suite de cette opération les assureurs renoncent à assurer la responsabilité de la suite des travaux.

La marine nationale est alors chargée par le Gouvernement d'avoir à rechercher les solutions techniques susceptibles d'éliminer définitivement le risque de pollution constitué par cette épave ; une commission technique de consultation est alors créée pour examiner les propositions de sociétés spécialisées dans les travaux sous-marins. Neuf propositions faisant appel au pompage ou au confinement par couverture de l'épave (par des matériaux de draguage, ou un caisson de béton, ou encore une tente en matière plastique sans armatures).

La solution retenue par le Gouvernement sur proposition de la marine nationale est celle qui a été présentée par la Comex :

- Réchauffage de la cargaison au moyen d'une vanne d'injection d'eau chaude et extraction du produit par un éjecteur dont le fluide est de l'eau chaude.
- Liaison fond-surface pour amener l'eau chaude et remonter le produit par une tour articulée sur laquelle viendra s'amarrer le petit pétrolier récepteur, système déjà utilisé à d'autres fins.

La Comex s'engage à terminer les travaux avant le 15 septembre, date à laquelle les marées et tempêtes d'équinoxe risquent d'interrompre tout travail sur l'épave.

6° Les opérations de lutte à terre

- Dans les Côtes-du-Nord

. 9 mars

Dans la matinée du 9 mars les premières nappes atterrissent sur le littoral des Côtes du nord près de Trégastel.

Les premières opérations sont menées par les deux sections anti-pollution de la Sécurité Civile, aidées d'une cinquantaine de sapeurs-pompiers et d'agents communaux. Bien que les quantités d'hydrocarbures mises en cause soient sans commune mesure avec celle de l'Amoco-Cadiz (on parle

seulement de 6 000 tonnes), la pollution du littoral semble devoir devenir sérieuse d'autant plus que les reconnaissances aériennes, difficiles en raison des conditions atmosphériques, si elles n'ont pas permis de repérer des nappes près du littoral, ont confirmé que l'épave de la partie avant laisse échapper des quantités difficilement appréciables de produit qui, tôt ou tard, se retrouvera sur la côte.

Le Préfet des Côtes-du-Nord obtient un renfort en personnel militaire. En plus du P.C. fixe de Saint-Brieuc et du P.C. opérationnel de Lannion, un P.C. avancé est mis en place à Trégastel.

• 10 - 15 mars

Bien que les effectifs engagés le 10 mars soient de l'ordre de 250 hommes, que 7 kilomètres de barrages soient en cours de déploiement sur les sites à protéger, de nouvelles arrivées de nappe dans la zone de Ploumanach aggravent la situation. De plus, sur les différents chantiers déjà organisés, les responsables de lutte ont pu mesurer la difficulté de la tâche en raison des caractéristiques du produit. Le Préfet, à 19 h., déclenche le plan Polmar.

Le samedi 15 mars, alors que la pollution s'est étendue de la Pointe de l'Arcouest à Trebeurden, les sites de Trégastel et de Ploumanach restant les plus touchés, la montée en puissance des moyens a permis l'ouverture de 15 chantiers de pompage et de ramassage mécanique ou manuel servis par 800 militaires, 270 sapeurs-pompiers, 80 agents de l'Etat et près de 200 employés communaux et volontaires, mettant en oeuvre 21 camions d'assainissement, 3 engins pompes à haute pression, 25 camions bennes, 70 engins de travaux publics, 3 barges Egmolap, 15 tonnes à lisier et près de 150 plateaux d'agriculteurs, 12 pompes à eau chaude.

1 200 tonnes de produits liquides récupérés ont été acheminés vers la station de Brest alors que 1 700 tonnes de produits solides ont été compactés sur place à la chaux et entreposés pour être utilisés ultérieurement. 5 800 mètres de barrage sont en place.

• 16-22 mars

La semaine est caractérisée par l'établissement des vents au secteur sud-ouest, ce qui entraîne un décollement vers le large d'une partie des nappes souillant le littoral du département des Côtes-du-Nord. Ces nappes, après avoir dérivées en mer, s'être divisées ou chargées d'algues également polluées, ont attéri, à partir du 20 mars, sur les côtes du département du Finistère.

Durant cette semaine, la montée en puissance des moyens s'est accrue de façon sensible : 1 820 militaires, 90 sapeurs-pompiers, 160 agents de l'Etat et près de 400 employés communaux et volontaires ont oeuvré sur 45 chantiers sur lesquels étaient répartis 3 engins pompes à haute pression, 20 camions d'assainissement et 52 hydrocureurs, 50 engins de travaux publics, 20 pompes à eau chaude, 11 tonnes à lisier. 1 080 tonnes de produits liquides et pâteux ont été évacués vers Brest tandis que 3 500 tonnes de produits solides ont été traitées sur place et stockées.

• 23 - 29 mars

Une nouvelle étape dans la conduite de la lutte est franchie. Les chantiers de pompage sont fermés et font place aux chantiers de lavage des galets et des rochers, tandis que le remassage mécanique et manuel suit son cours. 9 700 mètres de barrages sont maintenant posés.

En fin de semaine, les vents, passés au secteur nord-ouest, ont provoqué des décrochements de pollution des zones rocheuses et une pollution de plages déjà nettoyées.

• Avril

Au cours de la première quinzaine, on observe une intensification de l'activité des chantiers de lavage, une multiplication des chantiers de ramassage manuel et une disparition presque complète des chantiers de ramassage mécanique. Le matériel a dû être adapté à cette évolution.

Les derniers points sensibles, menacés au cas où l'épave de la partie avant du Tanio se viderait, ont été protégés. Le problème de l'utilisation de produits chimiques à mélanger à l'eau de lavage a commencé à se poser avec acuité. Des essais, parallèles à ceux menés officiellement par le CEDRE, ont été entrepris sur certains chantiers sans présenter toute la rigueur nécessaire, ce qui a introduit pendant quelques jours une certaine distorsion dans la conduite de la lutte.

A partir du 20 avril et jusqu'à la fin de la lutte - qui est intervenue le 30 juin -, les opérations ont consisté presque essentiellement dans le lavage des plages de galets et des zones rocheuses.

Cependant, ayant constaté que des plages parfaitement propres étaient de nouveau souillées par des apports provenant de zones qui n'avaient pas encore été complètement nettoyées, un effort supplémentaire est entrepris sur les chantiers de ramassage manuel.

- **Dans le Finistère**

• 22 mars

Le plan Polmar a été déclenché le samedi 22 mars à 0 h., et la lutte a commencé dans la matinée avec 130 hommes provenant d'une compagnie de militaires mise à la disposition du Préfet du Finistère, renforcée par quelques sapeurs-pompiers locaux.

La pollution, qui provient de nappes décollées du littoral des Côtes-du-Nord et poussées par des vents de sud-est, est constituée par un produit vieilli, déjà amalgamé avec du sable.

• 22 - 29 mars

Les plages les plus polluées présentent sur l'estuaire un dépôt continu d'épaisseur variant de 1 à 10 cm tandis que les autres plages ne recèdent qu'un cordon de "boulettes" de largeur très variable. Des zones rocheuses importantes sont également touchées ; à partir du 25 on enregistre un extension vers l'ouest de la pollution par des algues mazoutées.

Un second P.C. avancé est créé à Roscoff.

Durant cette première semaine, 21 chantiers de ramassage manuel et mécanique ont été ouverts, 6 compagnies supplémentaires ont été accordées au Préfet, portant les effectifs militaires à 800 hommes servant 25 camions bennes et 15 engins de travaux publics. 3 200 mètres de barrages ont été posés pour protéger les sites sensibles de Primel et de Roscoff. 3 474 tonnes de produits solides ont été acheminés vers le port civil de Brest pour y être traités.

• Avril

Au cours de la première quinzaine, la situation de la pollution n'a pas évolué, sauf quelques déplacements d'algues mazoutées dus à des changements de vents. Les quelque 800 militaires, 35 agents de la Direction Départementale de l'Équipement et 15 sapeurs-pompiers, répartis sur 34 chantiers de ramassage, ont récupéré 8 500 tonnes de résidus qui ont été évacués vers Brest.

Par la suite, les chantiers de ramassage mécaniques sont d'abord fermés pour faire place à des chantiers de lavage. On rencontre pour ce lavage les mêmes difficultés que dans les Côtes-du-Nord.

Le 10 mai, la presque totalité des résidus avait été récupérée (total : 19 452 tonnes) et, jusqu'au 13 juin, date de la fin des travaux, l'activité des chantiers est presque exclusivement consacrée au lavage des zones rocheuses et de quelques plages de galets.

11 - INGREDIENTS D'UNE CRISE

0. Le choc initial

L'accident et ses effets brutaux immédiats peuvent suffire à amorcer un processus d'ébranlement. Si le choc est suffisamment dur, la déstabilisation peut intervenir. Dans un cas comme celui du Tanio, il y a seulement ouverture de potentialités qui s'actualisent ou non en fonction des événements si d'autres facteurs viennent accumuler leurs effets.

Le choc initial, c'est ici des milliers de tonnes de mazout ; des rochers, du sable, des bateaux, des algues, souillés, noircis, englués. Un magma épais dans lequel une pierre ne s'enfonce qu'avec lenteur.

A cet événement initial viennent se combiner d'autres facteurs qui, se conjuguant, construisent la situation de crise potentielle.

1° La répétition des accidents du même type

En treize ans le Tanio est le sixième pétrolier à s'échouer sur les côtes bretonnes ou à couler dans les eaux de la région : 1967, Torrey-Canyon ; 1976, Olympic Bravery, Boellen ; 1978, Amoco-Cadiz ; 1979, Gino.

C'est la troisième marée noire subie par la région du Trégor, après le premier traumatisme du Torrey-Canyon et le monumental déversement de l'Amoco-Cadiz.

2° Des cicatrices non refermées

Comme le déclarent les marins-pêcheurs affiliés au syndicat C.F.D.T. : "les plaies de l'Amoco-Cadiz ne sont pas encore fermées ; le naufrage du Tanio vient les aggraver" (Le Monde, 9-10 mars 1980, p. 20).

Les dossiers d'indemnisation pour l'Amoco-Cadiz étaient bien loin d'avoir été réglés. Et l'on n'était qu'en phase initiale pour les procès en réparation.

Quant au milieu marin, il était toujours affecté par les séquelles de la catastrophe de 1978. (La marée noire de 1967 avait laissé des traces bien visibles pour les habitants locaux.)

3° Une apparente hésitation dans le déclenchement des grands plans de secours

Chacun a noté le délai marqué par le Préfet avant de déclencher le plan POLMAR.

Ce déclenchement était-il vraiment utile ? Est-ce signe d'incapacité ? Volonté de minimiser l'affaire ? Précaution vis-à-vis des médias ? Le déclenchement, finalement opéré, n'a-t-il pas été "arraché" par intervention d'élus locaux auprès du Ministre de l'Intérieur ? Autant de questions qui circulent et préparent un terrain dont le clair-obscur n'est guère propice au traitement du problème.

4° L'impression de vide

La mise en place d'un dispositif lourd exige certains délais, surtout si quelque retard est pris au démarrage. La première vision, pour les victimes locales, est donc une vision de vide, au moins relatif : du pétrole partout, de rares sauveteurs, mis à part les bonnes volontés et les services de secours locaux.

Le vide est encore plus frappant lorsque les responsables apparaissent briller par leur absence. D'où ce titre de presse, qui traduit un sentiment collectif : "Ne nous affolons pas". Chaque haut responsable est étrangement appelé en d'autres lieux pour d'autres affaires bien plus importantes.

"Selon la composition actuelle du gouvernement, on ne compte pas moins d'une dizaine les ministres directement ou indirectement concernés. [...] Depuis le 7 mars, aucune personnalité n'est venue, ne serait-ce qu'une demi-journée, sur les lieux de la catastrophe, non pour mettre les pieds dans le fuel répandu sur les plages, mais au moins pour se rendre compte de l'étendue des dégâts et reconforter les populations et leurs maires." (Le Monde, 19 mars 1980, p. 1)

5° Les signes extérieurs de "technocratie"

Chacun est sous le choc de l'agression, hésitant entre la colère et l'abattement. L'indécence des paroles, des actes, des omissions de tout responsable - si elle est perçue - à tort ou à raison, de façon grossière ou à l'état de trace, risque de déclencher des réactions cinglantes.

Tout va être scruté. Ainsi l'utilisation de l'hélicoptère : instrument au service d'une collectivité touchée, il peut être ressenti comme "un gadget de cow-boy" venant jeter un regard hautain sur quelques indigènes faisant pitié.

Tout ceci a joué dans le cas du Tanio (Entretiens).

6° Les difficultés techniques : obstacles, incertitude, durée

Sur mer, la qualité du fuel empêche toute lutte efficace ; à terre le nettoyage s'avère un travail de Pénélope propre à décourager les plus déterminés ; au large, par 87 mètres de fond, la menace est toujours là. Face à tout cela, on hésite, on s'épuise, on fixe des échéances lointaines.

Voici quelques écrits de presse.

a) Les difficultés liées à l'épave

- "L'épave du Tanio : aucune opération avant cinq mois

L'épave du Tanio laisse échapper sept tonnes de pétrole par jour, a-t-on appris mardi à Paris, à l'issue de la réunion qui s'est tenue à la Mission interministérielle de la mer. Animée par M. Aymar Achille-Fould, président de la Mission interministérielle de la mer, cette réunion rassemblait les représentants des administrations concernées (ministères de l'Intérieur, du Budget, de la Défense, de la Marine, des Transports), ainsi que les assureurs du propriétaire du navire et le représentant du Fonds international de garantie

et d'indemnisation (qui peut intervenir dans le cas de pollution par les hydrocarbures).

"A cette occasion, les assureurs britanniques ont exposé les données techniques sur la situation actuelle de l'épave immergée, telle qu'elle ressort des investigations menées par eux après l'accident.

"Tenant compte de ces éléments, les participants ont décidé d'éliminer un certain nombre des solutions envisageables : la dégradation biologique du pétrole retenu dans les cuves a été écartée. De même, la solution d'une gélification du pétrole a été jugée "impraticable". Enfin, la solution d'un dynamitage a été également exclue.

Les possibilités d'actions sont aujourd'hui au nombre de trois, indique-t-on à la Mission Interministérielle :

- . le renflouement de l'épave (pour la faire remonter) ;
- . le pompage du fuel ;
- . la couverture de l'épave par une coque de béton armée, solution la plus coûteuse, mais qui "règlerait" efficacement le problème des fuites.

"Une solution mixte, précise-t-on de même source, consisterait à pomper un peu de pétrole dans les soutes latérales, puis à y insufler de l'air pour faciliter le relèvement de l'épave, qui se trouve à 83 mètres de fond, dans un courant de 2 à 3 noeuds. Cette solution avait été employée pour la partie arrière du pétrolier.

"Quelle que soit la solution qui sera retenue, souligne-t-on toutefois à la Mission Interministérielle, aucune opération ne pourra être engagée avant environ cinq mois, étant donné la complexité de la situation. Des mesures conservatoires seront donc employées pour colmater les fuites.

"Les parties intéressées se réuniront à nouveau la semaine prochaine pour continuer d'examiner les mesures à prendre." (Ouest-France, 13 avril 1980)

- "Quant au sort du reste de l'épave, qui repose à près de quatre-vingt mètres de fond au large de l'île de Batz, M. Achille-Fould a précisé que le choix de la solution (renflouage ou pétardage) revenait à la marine : "Nous préférons bien sûr la solution qui représente le moins de pollution pour les côtes..., mais existe-t-elle ?" (Le Matin, 14 avril 1980)

b) Les difficultés de la lutte à terre

- **"En guise de bémol**

Au tableau que nous dressons ci-contre de la lutte menée actuellement contre la marée noire, il nous faut tout de même mettre un bémol de taille. Il faut savoir en effet qu'au fil des marées le mazout se décolle de certains endroits des îles, notamment pour en polluer d'autres, anéantissant par endroits des journées de travail. Mercredi un bon exemple nous a été donné sur la plage de Ker-Lavoz.

"On nous a montré une rangée de rochers tout noirs et luisants en signalant que, la veille, ceux-ci avaient été complètement nettoyés... Par ailleurs, on a signalé mardi de nouvelles nappes à Trélévern, Ploumanac'h et en bien d'autres endroits... Enfin, il faut savoir que si la mer fait un travail naturel

de nettoyage, elle pollue encore à ses niveaux les plus hauts..., ce qui promet pour les grandes marées d'avril. Certes, les responsables connaissent ces phénomènes et pour cela ont établi des priorités de nettoyage, mais ils ne sont pas maîtres des vents et des courants...

"Et puis rappelons que l'épave du Tanio laisse échapper 7 tonnes de pétrole par jour. Alors sans doute, adieu les belles vacances !!!" (Le Trégor, 12 avril 1980)

- "Alors qu'à Trégastel et Ploumanac'h se poursuivent les opérations de nettoyage des rochers, la plage du camping du Ranolien à Ploumanac'h vient d'être à nouveau souillée mardi. Il ne s'agit vraisemblablement pas de l'arrivée de nouvelles nappes, mais plutôt de mazout arraché aux rochers par les lances et rejeté à la mer là où, au gré des vents, des marées et des courants, il se promène pour finir son chemin sur une plage ou des rochers.
"Effectivement, la surface de la mer, à la hauteur du sémaphore, laissait apparaître de gros galets de mazout. D'où viennent-ils ?" (Le Trégor, 19 avril 1980)

7° Progression du sinistre

Le premier choc ébranle. On se ressaisit. Les "répliques" peuvent avoir des effets de déstabilisation plus graves, car elles interviennent dans un champ déjà très affecté.

- "Pleumeur Bodou : de plus en plus touché
Le littoral de Pleumeur Bodou, épargné au début de la marée noire, est de plus en plus touché puisque son maire, M. Pen qui demande l'appui d'une compagnie, a estimé à 150 000 m² la surface à nettoyer." (Le Trégor, 12 avril 1980).

8° Fautes des exploitants à l'origine du drame

L'argument de la fatalité ou de la responsabilité de tous est souvent avancé. Lorsque sont mises à jour des fautes caractérisées, l'abattement laisse plus de place à la colère.

- "L'âge des navires qui circulent sur les mers et qui fréquentent les ports (où des inspecteurs de la navigation sont chargés, dans tous les pays européens, de vérifier leur état technique) est une donnée essentielle pour ce qui est de la sécurité. Mais du point de vue de l'armateur, les navires anciens sont évidemment beaucoup plus rentables puisqu'ils sont amortis depuis longtemps. Même s'il faisait l'objet d'un certificat de la très sérieuse société de classification Veritas, le Tanio avait été construit en 1958. En général, les armateurs de pétroliers se séparent de leurs bâtiments lorsqu'ils atteignent quinze à dix-sept ans. Celui-ci avait vingt-deux ans et ne présentait évidemment pas toutes les qualités de robustesse d'un navire moderne." (Le Monde, 9-10 mars 1980)
- "Selon le directeur du bureau "Veritas", organisme français dont les conclusions en matière de sécurité des navires font autorité sur le plan international,

le Tanio s'était vu attribuer la plus haute cote de sécurité en septembre 1979. M. Jégou a, par ailleurs, déclaré ne pas être en mesure de s'expliquer la catastrophe survenue au Tanio et le directeur technique de son organisme a précisé que, en matière de sécurité, "l'âge du bateau ne constitue qu'un critère relatif." (Ouest-France, 21 mars 1980)

- "Mais il est possible que les travaux autour de l'épave révèlent des surprises qui pourraient être aussi désagréables que celles notées sur la partie ramenée au Havre. En effet, les experts du ministère des Transports, qui ont examiné en cale sèche cette partie de l'épave, ont constaté que des fissures avaient été colmatées avec du ciment dans plusieurs citernes. On suppose que ces réparations grossières ont été faites après la délivrance du certificat du bureau "Véritas" à la suite des travaux de refonte du Tanio à l'automne 1979 à la Spezia. Elles prouvent en tout cas que le navire n'était pas dans un état technique parfait." (Ouest-France, 11 avril 1980)
- "Le ministre des Transports a apporté la précision suivante : "Il n'est pas normal qu'un bateau de 26 000 tonnes se casse brusquement, si déchaînée que soit la mer. Et, de fait, la cassure n'a pas été aussi brusque qu'on le dit : elle a demandé, semble-t-il, plus d'une heure. Aussi faut-il se demander quel était l'état du fond du Tanio ? Quand on a mis l'arrière en cale sèche, on a eu la surprise de découvrir du ciment colmatant des fissures dans certaines citernes. Quant aux conditions de chargement, elles sont discutées, le commandant ayant péri dans le naufrage. Nous n'aurons de certitude à cet égard que grâce à l'examen des dossiers techniques." (Le Monde, 11 avril 1980)

9° Insuffisance des capacités de prévention

Immanquablement, la question est posée de savoir quels moyens sont mis en oeuvre pour prévenir ce type d'événement.

- "L'association des capitaines de navires, qui compte essentiellement des commandants de pétroliers, pose la question de savoir si, à l'occasion du naufrage du Tanio, les opérations de remorquage pourront s'effectuer correctement. Depuis le naufrage de l'Amoco-Cadiz, l'exercice de remorquage en vraie grandeur d'un superpétrolier n'a eu lieu que deux fois l'an dernier, par beau temps. Il s'agissait des opérations "Grand Aztèque", n° 1 et n° 2. Depuis plusieurs mois, cette association demande que la même opération soit prise en charge avec les gros remorqueurs basés à Brest et à Cherbourg, pendant une période de tempête. Ce n'est qu'à ce moment qu'on pourra juger de l'efficacité des dispositions prises par la marine nationale et de la capacité des remorqueurs de la Compagnie des Abeilles. Ironie du sort : l'opération "Grand Aztèque" n° 3, diligentée par la marine nationale, devait avoir lieu ce 8 mars, car toutes les conditions étaient réunies... " (Le Monde, 9-10 mars 1980)

10° L'impossibilité de cerner un "responsable"

Les dégâts sont évidents et actuels. Les responsabilités, au contraire, s'évanouissent dans des systèmes insaisissables. Obtenir justice apparaîtra très difficile, en tout état de cause comme un objectif éloigné dans le temps.

- "Mais à qui appartient le Tanio ?

Le Tanio a été construit à Schiedam, aux Pays-Bas, pour une société du groupe Worms, la Société française de transports pétroliers.

"Le Tanio, qui, dans son jeune temps, s'appelait Lorraine, était la propriété à 66 % de la Société française de transports maritimes (une autre société du groupe Worms) et à 33 % de Pechelbronn au moment de son affectation, il y a cinq ans et demi, à la société malgache Petromad, elle-même créée en 1966. Mais Petromad et les banque malgaches ne disposant pas de ressources financières importantes (et par crainte probablement des risques de nationalisation par les autorités malgaches), c'est la société financière panaméenne Cruz del Sol, créée pour l'occasion et dans laquelle Worms avait une participation, qui a acquis le Tanio en juillet 1974.

"Dans Petromad, 60 % des capitaux étaient malgaches et 40 % appartenaient à Worms et à Petromer, une société ayant son siège à Bordeaux*. Cruz del Sol lui a cédé le Tanio en leasing. Le pavillon national malgache étant obtenu grâce à la méthode d'affrètement coque nue, c'est-à-dire en location.

"Progressivement, à partir de 1975-1976, les difficultés croissantes de l'industrie pétrolière nationalisée à Madagascar, qui avait perdu le marché de la Réunion, ont conduit ses propriétaires à retirer le Tanio de son trafic habituel de cabotage dans l'océan Indien et à l'affecter en Méditerranée pour le compte d'Elf.

"C'est alors que le navire subit une double refonte financière et technique.

"La société panaméenne Cruz del Sol citée plus haut vend à Locafrance International Leasing (société de droit suisse dont le siège est à Lausanne) la coque du Tanio, le 23 juillet 1979. Locafrance affrète pour trois ans le Tanio à une autre société panaméenne dénommée Gardelia. Cette dernière sous-affrète ensuite, c'est-à-dire sous-loue le navire coque nue à Petromad, la société malgache qui, elle-même, après avoir armé le navire avec des marins, l'affrète à nouveau à Gardelia." (Le Monde, 27-28 juin 1980)

11° Les relations avec l'Etat et ses hauts représentants

Blessés, bouleversés, les habitants d'une région en appellent à la plus haute personnalité de l'Etat. Des difficultés peuvent, là encore, développer la colère, miner le champ social.

- "Naïve idée fixe : ils voulaient voir le président. Six cents Bretons, élus des localités du Finistère-Nord et des Côtes-du-Nord touchées par la marée noire, et professionnels de la pêche, du tourisme et du commerce, avaient fait le voyage de l'Océan à la capitale tôt dans la matinée du mercredi 2 avril, avec l'intention d'exprimer de vive voix à M. Valéry Giscard d'Estaing leur découragement et leur amertume, après l'échouage du Tanio.

"Ils étaient arrivés par la gare Montparnasse en groupes joyeux et décidés - la plupart en cité jaune et brassard de deuil "celui de nos plages" -, avec

* "Peu à peu, des actionnaires français ont réduit leur participation dans Petromad, et celle de Petromer a même disparu en 1978."

des banderoles et les traditionnels drapeaux bretons. Comme des cousins de province qui viennent faire connaître aux Parisiens les produits du terroir, ces élus, la poitrine barrée d'une écharpe tricolore, ces doux écologistes avaient pensé à apporter quelques barils de mazout...

"Depuis la côte, il peut paraître naturel - "républicain" dira même un Breton de Plougastel - de venir manifester devant l'Elysée, symbole du pouvoir, et s'il le faut, d'interrompre le programme de la journée du premier responsable de l'Etat pour lui exposer ses griefs en une entrevue-surprise. "Notre manifestation sera pacifique et apolitique" avaient annoncé ces Bretons. Ils ne voulaient rien casser : simplement être là, bloquer la rue et "noircir un peu le trottoir du président". Une délégation de vingt personnes devait demander une audience à M. Giscard d'Estaing.

"Mais il y a bien longtemps qu'on ne défile plus devant l'Elysée. Pour crier sa colère, il faut aller ailleurs. Les Bretons auraient dû comprendre que cette règle allait leur être imposée en trouvant les stations de métro Concorde et Champs-Élysées-Clémenceau fermées et en se heurtant, une première fois, aux forces de l'ordre qui bloquaient, vers 12 heures, l'avenue des Champs-Élysées. Etonnements. Un slogan improvisé : "Les C.R.S au mazout." Le cortège prend une rue à gauche. Une autre masse noire de gendarmes mobiles lui fait face. Les manifestants essaient alors de passer par les quais. Là, les C.R.S. seront un peu plus nerveux, les élus bretons un peu plus scandalisés. Bousculades. On échange quelques coups. L'adjoint au maire de Trégastel parvient à arracher la matraque d'un policier. Au soir de ce voyage inutile, ce sera le seul souvenir que les manifestants emporteront de Paris." (Le Monde, 4 avril 1980)

- "Nous étions venus rencontrer le président de la République, nous avons rencontré 1 500 C.R.S.", déclarait hier en fin d'après-midi M. Jean-Yves Simon, président du Comité de coordination et de vigilance des communes des Côtes-du-Nord touchées par la marée noire du Tanio." (Ouest-France, 3 avril 1980)

12° Séries noires ; autres chocs pour la région

L'événement est suivi d'autres accidents qui maintiennent ouvertes la cicatrice, les questions. D'autres grandes questions surviennent au même moment pour la région concernée : le procès des manifestants anti-nucléaires de Plogoff à Quimper, avec sa suite d'incidents jusque dans l'enceinte du Palais de Justice ; un incident à l'usine de La Hague.

Retenons deux articles de presse.

- **"La série noire continue pour les pétroliers :**
deux unités de grande capacité (110 000 tonnes), battant pavillon libérien, ont sombré jeudi de part et d'autre des côtes africaines, l'un au large de la Tanzanie, l'autre au large du Sénégal. Dans l'un et l'autre cas, le nombre des victimes est limité : sept au total.

"Depuis le début de l'année, ce sont donc cinq pétroliers de 100 000 tonnes et plus qui ont fait naufrage :

- . le 17 janvier, le "Salem" ;
- . le 23 février, l'"Irène Serenatas", propriété d'une compagnie grecque,

- coulait après incendie à quelques encablures des côtes du Péloponèse ;
- le 11 mars, le "Maria-Alajandra", unité espagnole de plus de 122 000 tonnes, sombrait au large de la Mauritanie en faisant 36 victimes ;
- le "Mycène" et l'"Albahaa B" portent donc à cinq le nombre de gros pétroliers disparus, un nombre qui ne tient pas compte d'unités de moindre importance, comme le "Tanio." (Ouest-France, 5, 6, 7 avril 1980)

- **Mini-pollution à l'ouest de Cherbourg**

Quelques kilomètres de plage à Siouville et Flamanville, au nord de la côte ouest du département de la Manche, ont été souillés par endroits hier matin de pétrole s'agglomérant au sable et aux algues en surface.

"De nombreux moyens maritimes et aériens ont été mis en place mais aucune trace de pollution n'était détectée en mer ni aucun dégazage de navire sur le "rail". Les flots anglo-normandes ne semblaient pas avoir été touchés.

"Les pompiers de cinq centres de secours étaient sur place hier après-midi et ramassaient les agglomérats "à la chinoise".

"Dans l'attente d'analyses, l'opinion générale était qu'il s'agissait de fuel lourd, sans rapport donc avec celui du Tanio." (Ouest-France, 3 avril 1980)

13° La loi du silence

Face à l'insupportable, il faut encore se taire. Ne pas publier de chiffres, de faits, de dates. Les journalistes aussi sont avertis : "Vous êtes en face de vos responsabilités". (Le Monde, 19 mars 1980, p. 1)

Car il ne faut pas effaroucher le touriste ; il ne faut pas établir des faits qui pourraient gêner ultérieurement une action en justice ; il ne faut pas démoraliser la population.

Il reste donc le silence, le refoulement. Mais un refoulement n'est pas un oubli. Un retour brutal du refoulé pourrait précisément cristalliser cet ensemble d'éléments qui construisent une potentialité de crise.

III - AMORCES DE DERAPAGES

1° L'hésitation entre le courage et l'abattement

- **"On râle : le pétrole, ras le bol !**

Mais le premier moment de découragement passé, lorsque la marée noire a léché la côte sur 10 kilomètres dimanche, on s'est dit qu'après tout on en avait vu d'autres. Que sont les 3 000 ou 4 000 tonnes du Tanio par rapport aux immenses cargaisons précédentes ? "On en viendra à bout", lance le maire de Trégastel, M. René Martin. D'accord, cette fois, c'est encore nous qui avons tout reçu sur la figure. Mais nous n'allons pas nous laisser faire. Inutile de se lamenter, retrouvons nos manches".

"René Martin a coiffé sa casquette de marin, installé son P.C. dans la maison des congrès de sa station balnéaire et mobilisé son monde. Les marées noires, ça le connaît. Déjà au temps du Torrey-Canyon, comme responsable du syndicat d'initiative, il avait donné le ton.

"Il faudra encore trois semaines pour racler les plages, annonce M. René Martin. Puis deux mois encore pour nettoyer un à un, à la vapeur, les rochers roses de la Côte de Granit. Tout sera prêt pour la saison touristique". Voilà sans doute le maître mot. On a compris ici que la "sinistrose" chassait les clients. Bien sûr, on n'oublie pas que les pêcheurs sont inquiets pour leurs prises futures. On sait bien que les écologistes ont raison lorsqu'ils affirment que la répétition des marées noires finira par épuiser les richesses sous-marines. Mais on préfère "se mettre au boulot" et afficher de l'optimisme." (Le Monde, 12 mars 1980)

- Trégastel.- "Bretagne-poubelle", "Pétrole, ras-le-bol", "Marée noire, y'en a marre".

"Près de cinq mille personnes ont manifesté à Trégastel (Côtes-du-Nord), le 23 mars, contre la marée noire du Tanio : "Si nous sommes là, ont expliqué dans une motion commune la C.F.D.T., la C.G.T., le S.N.E.S., le parti socialiste, l'Union démocratique bretonne, les associations de protection de la nature, c'est pour crier notre colère devant le désespoir que connaît une nouvelle fois notre côte. On ne peut que s'indigner qu'après six catastrophes du même genre règne la même impuissance face à la coalition des intérêts financiers des compagnies pétrolières. Notre manifestation, aujourd'hui, exprime notre volonté d'imposer enfin au gouvernement qu'il prenne toutes ses responsabilités, y compris au niveau international".

"Elus en tête, ceints de leur écharpe tricolore, parmi lesquels M. Charles Josselin, président (P.S.) du Conseil Général des Côtes-du-Nord, un long cortège a quitté Trégastel en direction de Ploumanach, à 3 kilomètres de là." - J. V.

"[Sur place, la population éprouve un sentiment de colère mêlé de lassitude. Les militaires, sapeurs-pompiers et agents de l'équipement occupés à nettoyer les plages, ne reçoivent pas le renfort des "brigades de volontaires".

"Enfin, le mouvement Solidarité-Bretagne - qui groupe plusieurs amicales : "Les Bretons ne sont pas les videurs de pots de chambre des pétroliers en mal de profits faciles" - met en cause la responsabilité de "ceux qui ont

permis la vente du Tanio quand il aurait fallu le livrer à la ferraille." (Le Monde, 25 mars 1980)

2° Le problème des cicatrices non refermées

- "Si les pêcheurs demandent au gouvernement de se prononcer sur le nouveau préjudice subi par la profession, ils n'oublient pas que les plaies causées par l'Amoco sont loin d'être cicatrisées : "Les indemnités reçues ne correspondent pas au coût des pertes réelles. D'autant plus que les conséquences néfastes de l'Amoco se manifestent toujours en mer (sur le poisson par exemple aux alentours de Portsall), sans parler du Gino, qui commence à faire de sérieux dégâts." (Ouest-France, 2 avril 1980)

3° La colère

- "Le temps de la colère

Après deux semaines de stupeur, la dernière semaine a été celle des réactions et de la mobilisation : constitution d'un comité de commerçants, jeudi ; manifestation de 5 000 personnes, dimanche ; 1 200 lycéens dans les rues, mardi, qui votent le principe d'une manifestation à Paris et invitent la population à adresser au secrétariat des Affaires Maritimes un colis postal contenant un échantillonnage de ce merveilleux cru qui est le "Côte Tanio" ; une délégation de marins-pêcheurs rencontre, mercredi, l'administrateur régional des Affaires Maritimes...

"La grande manifestation de dimanche ne semble donc pas devoir être un point final : de partout, on entend émettre des suggestions pour de nouvelles actions. Une idée, en particulier, lancée par le président du comité de vigilance des élus, semble recueillir l'assentiment de beaucoup : aller manifester à Paris. Elle sera débattue samedi, mais déjà beaucoup l'ont reprise à leur compte.

"En 1976, les Trégorrois étaient tous bénévoles.

"En 1978, ils regardaient les bénévoles et les militaires venus d'ailleurs.

"En 1980, ils sont décidés à ne plus se laisser faire." (Le Trégor, 29 mars 1980)

4° Montée sur la capitale

- "Un train spécial de la colère noire à destination de Paris

Lannion sera aujourd'hui le carrefour de la colère noire des élus bretons. M. Jean-Yves Simon, conseiller général de Lézardrieux et président du comité de vigilance et de coordination des élus du littoral des Côtes-du-Nord, provoque aujourd'hui, à 15 h., à la mairie de Lannion, une assemblée générale extraordinaire de ce comité (qui compte 44 communes dans les Côtes-du-Nord) afin de mettre sur pied une manifestation qui se tiendra mercredi prochain à Paris.

"Son objectif : faire accélérer la mise en place des moyens de lutte et de prévention contre la pollution pétrolière, le sort de l'épave du Tanio, et le processus des indemnités relatives à la marée noire.

"Seize autres communes du département, qui n'adhèrent pas encore au comité, ont également été invitées à participer à l'assemblée générale, ainsi que M. Alphonse Arzel qui préside le comité de coordination et de vigilance pour le Finistère. Ce sont donc les élus d'une centaine de communes bretonnes qui sont sollicités pour aller manifester dans la capitale. Plusieurs maires des Côtes-du-Nord ont déjà donné une réponse favorable, les autres la feront connaître aujourd'hui à Lannion.

"Communes du Finistère : décision lundi

Quant aux communes finistéennes qui seront représentées à la réunion, notamment par M. Alphonse Arzel et par M. Legendre, président de l'Union des villes du littoral ouest-européen, elles prendront leur décision lundi prochain à Saint-Pol-de-Léon lors de l'assemblée générale de leur comité. M. Jean-Yves Simon pense pouvoir compter également sur les catégories professionnelles touchées par la marée noire (artisans, commerçants, marins-pêcheurs).

"Pour déplacer tout ce monde, il a demandé à la S.N.C.F. un train spécial qui quittera Morlaix mercredi matin à 6 h., la manifestation se déroulant l'après-midi.

"Je pense que nous aurons également à nos côtés les Bretons de Paris, dit M. Simon. Ils ont dû se résigner à quitter la région puisqu'ils n'ont pas pu y trouver du travail. Si ça continue, ils ne pourront même plus y passer leur vacances.

"Ne pas politiser la manifestation

M. Jean-Yves Simon demandera aux élus que cette manifestation soit un témoignage de la colère et des exigences des Bretons et que, par conséquent, elle ne soit pas récupérée par les partis politiques. "Je souhaite qu'il n'y ait pas de banderoles autres que celles ayant trait à la marée noire, mais pas de banderoles d'organisations politiques. Le comité de vigilance et de coordination comprend les élus de tous horizons politiques et c'est une population que nous allons représenter." (Ouest-France, 23 mars 1980)

5) Difficultés d'accès au Président, échauffourées à la Concorde : la hargne

- "Le train de la marée noire. Un retour plein d'amertume

Dans le train spécial qui les amenaient hier matin vers Paris, les élus bretons du littoral des Côtes-du-Nord et du Finistère, touchés par la marée noire du Tanio, avaient pris une décision unanime : "Nous voulons être reçus par MM. Giscard d'Estain ou Barre.

"A l'Elysée, vers midi, les deux présidents départementaux des comités de vigilance et de coordination, MM. Alphonse Arzel et Jean-Yves Simon, se sont vus confirmer l'information de la veille : une délégation d'une dizaine de personnes serait reçue à 14 h. 30 par... le secrétaire général adjoint de l'Elysée, M. de Combret. Dès lors, le refus de répondre à cette invitation qui ne correspondait pas aux désirs des quelque 80 élus locaux présents était inévitable. Il était confirmé quelques minutes plus tard au bas des Champs-Élysées, où les passagers du "train spécial" s'étaient rassemblés.

"Mais la journée n'était pas finie pour autant. Protestant contre le "mépris" dans lequel le président de la République les tenait, eux et la Bretagne, les manifestants ont occupé de façon spectaculaire, malgré leur nombre relative-

ment modeste (800 personnes environ), le pavé de Paris.

"Entre Brest et Paris, le train avait cheminé dans le calme. Faute de place, on avait même attelé un septième wagon à Rennes. A l'heure exacte, le "train spécial des élus bretons", annoncé très réglementairement sur les panneaux de la gare Montparnasse, déversait une marée de cirés jaunes sur lesquels tranchaient les écharpes tricolores des élus et les brassards noirs de deuil.

"L'entrevue de MM. Simon et Arzel à l'Elysée fut brève et infructueuse. A leur sortie, les deux conseillers généraux, bientôt appuyés par l'ensemble des manifestants, exprimaient leur déception : "On se moque de nous. on refuse de prendre au sérieux nos problèmes. Nous voulions dire à la plus haute personnalité de l'Etat que nous n'acceptons pas que l'épave du Tanio reste plus longtemps au large de nos côtes avec ses 11 000 tonnes de fuel à la merci de la première tempête de nord-est. Nous voulions insister sur la nécessaire solidarité de toutes les parties dans le procès de l'Amoco. Nous sommes des élus, qui avons demandé une entrevue. Nous ne pouvons accepter cette attitude méprisante."

"Plus tard, devant leurs troupes, les élus répétaient : "Nous avons prévenu que cette manifestation serait pacifique et apolitique. Nous avons tenu notre engagement. Voyez l'estime en laquelle le président de la République nous tient : il nous envoie 1 500 C.R.S. Cette manifestation n'est pas inutile. Elle nous aura permis de savoir que la pollution de la Bretagne, on s'en fout à Paris. C'est un abandon de région en danger caractérisé."

"Après le blocage du carrefour des Chevaux-de-Marly, dans une ambiance quelquefois tendue, les élus ont insisté (et finalement obtenu) pour poursuivre leur défilé dans le quartier de l'Assemblée Nationale, habituellement interdit à toute manifestation de ce genre. Sur le pont de la Concorde, face à la chambre, on frisa l'incident : des C.R.S. nerveux commençaient à aggriper les écharpes tricolores et abattre leurs matraques sur les épaules de quelques élus.

"Si vous cognez sur les élus, prévint un témoin extérieur, c'est toute la Bretagne qui montera à Paris."

"Finalement, le barrage fut ouvert et la procession "Gwen ha du" en tête, reprit le chemin des Invalides aux cris de "C.R.S. au mazout" et aux accents de la Paimpolaise et même de la Marseillaise (en breton).

"Vers 15 h., un nouveau rassemblement se forma sur l'esplanade des Invalides. Grossi par l'arrivée de plusieurs dizaines de Bretons de Paris, une consigne claire fut donnée aux élus présents : "L'Elysée et Matignon vous méprisent. Ne répondez pas à l'invitation de M. Soisson. Si d'autres ministres ont quelque chose à nous dire, qu'ils viennent chez nous et pas les mains vides."

"Plusieurs fusées rouges du type employé par les navigateurs en détresse furent alors tirées avant que la manifestation ne se reforme en direction de la gare Montparnasse pour reprendre le train spécial. Toujours sans aucune banderole politique ou syndicale, ce dernier parcours se passa sans incident : les énormes forces de police du matin s'étaient faites beaucoup plus discrètes. A l'évidence, les pouvoirs publics voulaient éviter tout incident qui, en raison du caractère exemplairement digne de la manifestation, ne pouvait qu'être exploité à leurs dépens.

"Nous repartons les mains vides, affirmaient les responsables. Nous saurons

tirer les enseignements de ce mépris. Notre prochain voyage aura Strasbourg pour objectif. Nous savons que là-bas nous serons reçus". (Ouest-France, 3 avril 1980)

6) Entre l'écart qui se creuse et la rupture qui s'amorce

- **"Amertume en Bretagne. Les élus s'indignent des attermolements des pouvoirs publics dans l'affaire du Tanio**

Alors que l'armée continue de nettoyer les côtes atteintes par la marée noire, les principales réactions de que l'on note en Bretagne se développent autour de deux points : le refus formulé par le chef de l'Etat de recevoir, le mercredi 2 avril, une délégation de manifestants lors du rassemblement dans la capitale de plusieurs centaines d'élus bretons et de professionnels de la pêche et du tourisme, et l'information selon laquelle rien, d'après les premières conclusions données par la mission interministérielle de la mer, ne pourrait être entrepris sérieusement sur l'épave du Tanio avant un délai de cinq mois.

Vexés, les Bretons sont aujourd'hui furieux devant les attermolements des pouvoirs publics qui paraissent hésiter à employer des moyens efficaces pour régler l'affaire de l'épave et de sa dangereuse cargaison.

C'est tout d'abord M. Pierre Jagoret, député socialiste, maire de Lannion qui hausse le ton : "Y a-t-il encore un gouvernement à Paris", demande-t-il ? L'indignation suscitée par l'accueil policier réservé aux élus bretons ne doit pas dissimuler la gravité des déclarations de M. Aymar Achille-Fould à la sortie de la réunion tenue à Matignon le 2 avril avec les responsables des assureurs et leurs experts. Fallait-il un mois et un aussi vaste aéroportage pour découvrir que le pompage et le renflouement étaient les seules solutions au problème posé par l'épave ? La seule information nouvelle, c'est que rien ne peut être entrepris avant cinq mois. Cinq mois, cela veut dire septembre, c'est-à-dire les grandes marées et le début du mauvais temps ; les Trégorrois auront compris que rien ne sera fait avant un an et la question se pose : "Le Tanio passera-t-il l'hiver ?"

"Et encore : "Pourquoi depuis un mois le gouvernement n'a-t-il engagé aucune action ni même entrepris des études à l'aide des experts français qualifiés ? Quels sont les motifs qui conduisent le gouvernement français à laisser le champ libre aux assureurs et à se contenter de leurs informations, de leurs propositions, de leurs techniques, alors que nos pouvoirs publics disposent des moyens techniques et juridiques qui leur permettent d'intervenir ? Qui commande dans ce pays ? Une coalition d'intérêts financiers étrangers ou le gouvernement français ?"

"Le vendredi 6 avril, M. Marcellin surenchérisait en écrivant au Premier ministre : "La lente et indécise procédure suivie cause un grave préjudice à la Bretagne et irrite la population". Il adjure les pouvoirs publics "d'intervenir immédiatement pour colmater l'épave du Tanio d'où s'échappent, chaque jour, plusieurs tonnes de pétrole qui vont polluer les côtes de Bretagne". (Le Monde, 6-7 avril 1980)

- **La maladresse de l'Élysée**

Saint-Brieuc.- Les volets du P.C. communal de lutte contre la marée noire sont fermés à Perros-Guirrec depuis vendredi. Fermés pour cause de rupture avec l'état. Au lendemain de leur manifestation à Paris, les élus bretons,

ulcérés, "leur écharpe tricolore profanée", ont décidé de se croiser les bras et de mettre le gouvernement face à ses responsabilités : la responsabilité d'une immense colère retenue, qui ne connaît plus aucun clivage professionnel ou politique.

"La manifestation du mercredi 2 avril à Paris aurait pu être une réussite pour ses organisateurs et une bonne opération pour le gouvernement. Au lieu de laisser la Bretagne vider spectaculairement et sans grand risque sa colère, ce dernier a choisi de laisser les Bretons rentrer chez eux l'amertume au coeur.

"Le président du comité de vigilance et de coordination des Côtes-du-Nord, M. Jean-Yves Simon, et son homologue finistérien de tendance opposée, M. Yvon Arzel, avaient pourtant pris leurs précautions : pas de banderoles ni de slogans politiques, du calme et de la dignité. C'était presque une manifestation folklorique qui venait dans la capitale faire entendre la voix de la Bretagne. L'intervention des C.R.S., l'audience manquée, ont tout changé.

"J'accuse l'Elysée de mensonge" a déclaré M. Simon de retour en Bretagne, tandis que M. Arzel estimait que l'audience proposée en fin de journée par M. Giscard d'Estaing n'était qu'une manière de rattraper une "maladresse".

"Choqués, les élus bretons l'ont encore été par l'intervention physique des C.R.S. à leur encontre, chose qu'ils n'avaient jamais vue en Bretagne, où les manifestations ne manquent pourtant pas.

"Le vendredi 28 mars encore, vingt-cinq mille agriculteurs avaient pu investir le centre de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord). C'était la première manifestation commune de la Bretagne agricole depuis bien longtemps. La manifestation de Paris a des chances de forger elle aussi l'unité dans le mécontentement. Le 23 mars à Trégastel, le P.S. et le P.C. n'avaient pu se mettre d'accord sur une manifestation commune. Mais, au lendemain du 2 avril, un des manifestants à Paris a pu dire à l'assemblée constitutive de l'association interprofessionnelle des victimes de la marée noire : "Nous étions partis Français à Paris, nous en sommes revenus Bretons". (Le Monde, 6-7 avril 1980)

- **Les maires des Côtes-du-Nord au président de la République : "Sommes outrés..., mais d'accord pour une audience"**

Ce n'est qu'à l'aube, hier, en ouvrant le journal, que la plupart des élus qui étaient revenus de Paris dans la nuit ont appris que le président de la République était disposé à les recevoir... alors qu'une audience était demandée depuis samedi. Quarante maires et adjoints se sont réunis dans la matinée à Trégastel. Ils ont dénoncé "cette désinvolture", mais se sont déclarés néanmoins "disposés", eux-aussi, à se rendre à un nouveau rendez-vous. Dans le Finistère une telle réunion n'a pas encore eu lieu et M. Arzel, le président du comité de coordination n'a évidemment pas voulu prendre seul de décision. Seul commentaire sur l'invitation de dernière minute du président de la République : "A l'Elysée, ils ont dû se rendre compte de leur erreur".

"Outre les deux télégrammes dont on lira le contenu [ci-après], les maires ont décidé :

- . Le principe d'une grève administrative des mairies dans les communes touchées par la marée noire : "Que l'Etat, qui ne s'occupe pas des maires, s'occupe tout seul du nettoyage !" Et les employés municipaux seront retirés des chantiers. Par contre, les services ordinaires des mairies fonctionneront pour ne pas pénaliser la population.

- . Des réunions de conseils municipaux auront lieu mardi, à 20 h. 30, dans toutes les communes. La population y sera associée.
- . Action auprès des élus des autres départements, auprès des associations professionnelles, et aussi sur le plan national, à Paris.
- . Une délégation sera envoyée à Strasbourg pour une conférence de presse.
- . Au besoin, une délégation sera envoyée à Londres, où siègent les compagnies pétrolières.
- . Enfin les maires ne sont pas disposés à recevoir les personnalités qui se déplaceraient de Paris sur la côte.

"Un trophée : une matraque arrachée à un C.R.S.

Au cours de cette réunion, on a aussi parlé des incidents de la place de la Concorde.

"M. Martin, de Trégastel, a accusé les forces de l'ordre de brutalité : "un capitaine de C.R.S. avec qui je me suis colleté - et je le reconnaitrai, j'ai des témoins - incitait les automobilistes à passer. J'ai vu un C.R.S. frapper avec la crosse de son fusil un délégué au tourisme, un homme pourtant bien calme..."

"Les détails s'accumulaient, une série de photo-témoins ont été prises et seront remises à chaque municipalité..."

"M. Bonnot (Perros-Guirec) : "Notre manifestation était calme et faite avec sang-froid..., et un comble, c'était à nous de calmer certains C.R.S !". "Nous allions à Paris pour une action de défense municipale, disait le maire de Plestin-les-Grèves, M. Legrand, nous étions des élus, donc des magistrats, et on nous a refoulés et attaqués".

"Chacun a pu voir aussi une matraque que montrait avec fierté un des élus : il avait réussi à l'arracher à un C.R.S. qui allait le frapper..."

"Voici le télégramme adressé au président de la République : "Sommes outrés de l'accueil qui a été fait à la population sinistrée et à ses élus bretons à Paris, lors de la manifestation pacifique que nous avons annoncée. Sommes toujours d'accord pour une audience personnelle avec vous pour débattre de tous les problèmes concrets, y compris celui de l'épave du Tanio pour lequel nous exigeons une décision immédiate et non dans 5 mois. Respectueusement."

"Un autre télégramme était transmis, hier matin, à M. Bonnet, ministre de l'Intérieur : "Elus sont outrés de l'accueil des C.R.S. et de l'affront subi. Echarpes tricolores profanées. Souhaitons connaître les responsables de ces violences et que des sanctions soient prises."

"Une audience auprès du ministre du Commerce était prévue hier après-midi avec l'association interprofessionnelle des victimes de la marée noire. Celle-ci a transmis un télégramme dont voici l'essentiel : "Etant donné l'affront subi mercredi à Paris, nous ne pouvons donner suite (...) au rendez-vous que nous accordait M. Charretier, ministre du Commerce..." (Ouest-France, 4 avril 1980

- **"La colère gronde à Trégastel**

Sans attendre mardi, les employés municipaux de Trégastel ont décidé de boycotter le plan Polmar dès hier, profondément touchés par ce qu'ils appellent "l'affront de l'Élysée". Les cultivateurs requis sur les chantiers de nettoyage n'ont pas non plus apprécié et envisagent de barrer les voies d'accès dimanche et lundi ; enfin trois restaurateurs, chez qui le personnel chargé du nettoyage déjeunait, fermeront leurs portes lundi.

"Les coups de matraque vont se faire payer cher", "l'État s'occupera désormais seul du nettoyage." La colère de Trégastel ne semble pas éphémère et rejoint celle des 36 autres communes qui ont décidé jeudi de boycotter le plan Polmar (O.F. d'hier), mais qui, avant d'entériner cette décision, ont préféré attendre les décisions publiques toutes prévues pour mardi soir. Réponse du préfet qui était hier venu voir les chantiers : "Nous nous passerons des aides municipales." (Ouest-France, 5, 6, 7 avril 1980)

- **"Marée noire : la fermeture des restaurants "scandalise" le préfet**

Le Préfet des Côtes-du-Nord, M. Jean-Pierre Foulquié, a vivement protesté, le 8 avril, contre la fermeture de trois restaurants de Trégastel (Côtes-du-Nord) où le personnel chargé du nettoyage de la côte prenait ses repas. Ces fermetures ont été décidées dans le cadre de la manifestation organisée à Trégastel pour boycotter le plan Polmar. Le préfet a déclaré que "cette attitude était scandaleuse, et qu'il y avait d'autres moyens d'exprimer sa mauvaise humeur que de refuser de donner à manger à des gens venant de l'autre bout de la France pour nettoyer la côte bretonne".

"LE R.P.R. : le mépris du chef de l'État

Le comité R.P.R. de Lannion-Paimpol estime que le chef de l'État a manifesté "le plus grand mépris qui soit des élus du peuple", en ne recevant pas les Bretons le mercredi 2 avril, à Paris." (Le Monde, 6-7 avril 1980)

7° La tentation de la fronde

- **"600 patentés réunis hier, à Trégastel, décident la grève de l'impôt, des taxes et cotisations**

Lannion.- L'amertume, au retour de Paris, s'est transformée en vent de fronde.

"Nous sommes allés à Paris, mais nous sommes revenus Bretons ! Paris ne nous reconnaît pas. Nous ne verserons plus notre monnaie sonnante" !

"Et les 600 commerçants, artisans, professionnels du tourisme, loueurs en meublés, pêcheurs, etc., de Plestin-les-Grèves à la baie de St-Brieuc, réunis en début de soirée, hier, à Trégastel, ont décidé à l'unanimité la grève de l'impôt, des taxes, de la T.V.A., des cotisations à l'U.R.S.S.A.F. (sauf la partie patronale) : "Soyons tenaces et résolus. La loi de 1948, pour les zones sinistrées, n'est pas en notre faveur. Nous ne sommes pas agriculteurs. Alors il faut passer dans le camp des pirates..."

"La colère s'exprimait hier soir, à Trégastel, et l'Association interprofessionnelle des victimes de la marée noire, qui compte déjà 2 000 cotisants, a prôné l'union sans défection. On a voté les statuts, élu un conseil d'administration formé par les délégués d'une trentaine de communes.

"La journée de Paris (voir O. F. d'hier) est aussi triste que la journée de l'arrivée du pétrole sur notre côte" dira M. Martin, maire de Trégastel.

"Nous allions calmement à Paris, entre braves gens. On a été mal reçu. On n'est pas prêt de l'oublier. N'oublions pas non plus que 7 tonnes du Tanio, s'écoulant chaque jour, sont aussi polluantes que 150 tonnes de l'Amoco".

"Il faudra des dizaines et des dizaines d'années pour réparer les dégâts" soulignait-il, en parlant surtout des tonnes de sable qui ont été enlevées, mélangées au pétrole.

"La décision de la grève administrative à mener a été approuvée par les 600 personnes présentes à Trégastel. Le délai de cinq mois pour l'épave est ressenti ici comme un nouvel abandon : "Le Tanio se sera vidé, l'été sera passé, les tempêtes d'automne arriveront... On pense peut-être en haut lieu que nous accepterons cette situation !"

"Au bureau, le président du Comité des communes, M. Simon, redisait que l'union se faisait au-delà de la politique, des clivages et apportait le soutien de tous les élus patentés. La présidente de l'Association des commerçants, Mme Haillouy, soulignait "du rose pâle au bleu foncé, pas de politique entre nous. Nous sommes bien d'accord, car nous sommes tous dans le noir. Ce noir, couleur de deuil". (Ouest-France, 6-7 avril 1980)

- **"Les patentés n'ont pas rencontré hier à Paris le ministre du Commerce**
Hier matin, l'Association interprofessionnelle des victimes de la marée noire a fait savoir par télégramme au député des Côtes-du-Nord, M. Couépel, qui avait ménagé une audience auprès du ministre du Commerce, que la délégation prévue n'irait pas à Paris le jeudi après-midi. Le rendez-vous était fixé en fin d'après-midi mais, explique le télégramme transmis au député, à l'Assemblée nationale : "Etant donné l'affront subi mercredi à Paris, nous ne pouvons donner suite, aujourd'hui jeudi, au rendez-vous que nous accordait M. Charretier, ministre du Commerce. Nous sommes solidaires des élus. Nous vous demandons d'expliquer notre attitude à M. le Ministre".

"Et hier, justement à 17 h., l'association interprofessionnelle de toute la côte réunissait à Trégastel ses adhérents, de Plestin à la Baie de St-Brieuc, pour l'assemblée constitutive. Confirmant son entier accord avec les élus bretons, l'association devait voter le principe d'une grève des paiements." (Ouest-France, 5, 6, 7 avril 1980)

8° La riposte active

- **"Une grève administrative et des réunions extraordinaires des conseils municipaux**
M. Martin proposa aux élus, concernant leur participation au déroulement du plan Polmar, d'abandonner totalement leur action et d'exercer une surveillance sans complaisance du travail effectué par l'administration. Sur le plan pratique, cela se traduira par une grève administrative en ce qui concerne la marée noire, les problèmes concernant les administrés étant, quant à eux, traités normalement. Il va sans dire aussi que les élus ne délaisseront pas tous ceux qui s'emploient à nettoyer la pollution.

"Mais les élus ne se contenteront pas de cette action. Ils veulent aussi informer leurs administrés de ce qui s'est passé à Paris : les coups de matraques des C.R.S. (M. Martin a été touché à l'épaule ; le maire de Bréhat, M. Mo-

reux, consul de France aux Iles anglo-normandes, à la cuisse ; des écharpes tricolores ont été déchirées, etc.) ont laissé des traces. A cet effet, dans toutes les communes concernées par la marée noire, des réunions extraordinaires des conseils municipaux auront lieu le mardi à 20 h. 30.

"Toute la population est invitée à y assister afin de prendre connaissance des dossiers photographiques retraçant l'agression des forces de l'ordre. M. Bonnot illustre cet épisode comme suit : "Nous étions partis pour manifester en silence et sans heurts. C'est ce que nous avons fait. Tout le monde est resté calme, ce que n'ont pas su faire les forces de l'ordre. A un certain moment, nous en étions même à les calmer".

"L'action d'information des élus ne se limitera pas à leur seule commune. Elle sera étendue au niveau régional, dans chaque département breton et au niveau national et international à Paris, Bruxelles et Londres, lors de conférences de presse qui seront organisées sur ce thème. Les élus veulent que tout un chacun sache ce qu'est la marée noire du Tanio et la façon dont on traite en France les élus.

"Pas question de démissionner mais au contraire de se battre.

"Pour cela, il faut de l'argent et chaque conseil municipal prendra vraisemblablement la décision d'attribuer au comité de coordination et de vigilance une subvention exceptionnelle d'un franc par habitant.

- **"Les renseignements généraux dehors**

Fidèle à son habitude, un membre des renseignements généraux de la préfecture des Côtes-du-Nord s'est présenté jeudi matin avant la réunion des maires au Palais des Congrès de Trégastel.

"Le maire de la commune, M. Martin, n'a pas hésité une seconde et l'a prié d'aller faire un petit tour ailleurs. [...]" (Le Trégor, 12 avril 1980)

9° Le fonctionnement des institutions locales, facteur de réintégration

- **"Conseil général : la résolution finale**

"Le conseil général des Côtes-du-Nord, réuni en session extraordinaire le 11 avril 80 pour examiner les problèmes posés par la marée noire provoquée par le Tanio, tient à exprimer sa complète solidarité avec les populations des communes côtières sinistrées".

"Il rend hommage à la mémoire des huit marins disparus dans le naufrage, ainsi qu'au courage des personnels de la Marine Nationale qui ont sauvé de nombreuses vies humaines".

"Il remercie tous ceux qui, sur le terrain, civils et militaires, combattent la pollution dans des conditions souvent difficiles".

"Il proteste avec fermeté contre la façon dont ont été "accueillis" à Paris le 2 avril dernier les élus et les professionnels du littoral, alors qu'ils voulaient pacifiquement et dans la dignité, exposer aux plus hautes autorités de l'Etat les difficultés auxquelles ils sont confrontés".

"Il espère que l'audience que M. le président de la République accordera le 23 avril prochain aux élus permettra d'aboutir à des solutions concrètes,

capables de réparer l'intégralité du préjudice subi par les régions et les populations victimes de la marée noire".

"De nouveau, et bien que les commissions d'enquête parlementaires du Sénat et de l'Assemblée nationale, constituées lors du naufrage de l'Amoco-Cadiz aient proposé et chiffré les mesures à prendre, le conseil général constate que rien, ou presque rien, n'a été mis en oeuvre pour améliorer les conditions du trafic maritime au large des côtes bretonnes ou pour lutter avec efficacité contre les pollutions des hydrocarbures".

"C'est pourquoi le conseil général des Côtes-du-Nord, comptable des intérêts de la population du département et de la préservation de son patrimoine, condamne à nouveau l'imprévoyance du gouvernement et exige de lui qu'il prenne les mesures nationales, régionales et locales nécessaires ; qu'il multiplie les initiatives tant européennes qu'internationales pour faire en sorte que cessent ces catastrophes qui ne sont trop souvent que la conséquence d'un système dans lequel la rentabilité prend le pas sur l'exigence de sécurité".

"Le conseil général, informé de la solution provisoire retenue pour le traitement de l'épave du Tanio considère qu'elle ne saurait rassurer les populations du littoral et exige la mise en oeuvre sans délai d'une solution définitive assurant l'enlèvement du mazout des fonds marins, ainsi que les moyens supplémentaires nécessaires à l'achèvement rapide du nettoyage".

"Le conseil général demande que les indemnisations et les réparations de tous les dommages subis par les populations côtières, les activités économiques, les collectivités locales, les victimes directes ou indirectes, soient rapides et intégrales.

"Il demande à être régulièrement informé de la mise en place de ces indemnisations et souhaite qu'y soient associés les représentants des collectivités locales et des catégories professionnelles concernées".

"Il souhaite qu'outre la réparation des dommages subis, les collectivités locales et le département bénéficient de crédits de compensation, qu'il s'agisse des équipements routiers (plan routier breton, par exemple), des aménagements portuaires, des travaux de défense contre la mer, ainsi que d'un accroissement, dès cette année, de la dotation globale de fonctionnement".

"Le conseil général confirme son précédent mandat concernant sa délibération du 14 avril 1978 en ce qui concerne les actions en justice de droit public ou de droit privé en raison des conséquences de la catastrophe du Tanio et confie de ce fait la défense de ses intérêts à Maîtres Huglo et Lepage-Jessua, avocats associés à la Cour de Paris".

"D'ores et déjà, il demande au gouvernement de procéder d'urgence à la modification de la réglementation de 1948 qui n'est plus adaptée aux sinistres résultant de pollutions par hydrocarbures".

"Le conseil général demande que soient conduites par des organismes scientifiques indépendants et financés par l'Etat les études écologiques et économiques qui devraient permettre d'apprécier toutes les implications et toutes les conséquences de cette catastrophe. Il souhaite être étroitement associé au suivi de ces études".

"Le conseil général réclame que l'Etat français prenne l'initiative d'accélérer les négociations engagées tant au plan européen qu'international, afin d'empêcher le retour de pareilles catastrophes".

"A cet égard, il importe de faire admettre que la Manche et ses approches soient considérés comme une "aire spéciale" dotée d'un arsenal réglementaire bien adapté au contrôle de la navigation dans les eaux communautaires".

"Il importe également que l'Etat français agisse au niveau international pour lutter contre les pavillons de complaisance, pour faire accélérer la ratification des conventions de l'O.M.C.I.O. et de l'O.I.T. et interdisant aux ports européens les navires inférieurs aux normes, en organisant ou en humanisant le contrôle par les états membres (corps de contrôleurs de la navigation), en se dotant de banques de données concernant les navires".

"Dès à présent, le conseil général exige du gouvernement qu'il entreprenne dans ses ports une lutte vigoureuse à l'encontre des navires ne respectant pas les normes internationales, tant au plan de la sécurité que des conditions de travail faites à leur équipages". (Ouest-France, 12 avril 1980)

- **"Affolement des pouvoirs publics sans les élus : les maires décident de cesser le boycott du plan Polmar**

Lannion.- Si on a pu déceler une certaine lassitude chez une soixantaine d'élus de la côte mazoutée, réunis samedi à Trégastel à l'invitation du comité de vigilance et de coordination, le sentiment d'unanimité et de solidarité chez les maires de toute tendance est demeuré intact. Cette détermination s'est traduite dans les interventions des maires qui ont commencé les réunions extraordinaires des conseils municipaux de mardi soir.

"Sur proposition de M. Martin, maire de Trégastel, soutenu par le maire de Perros, les élus ont décidé de suspendre leur boycott du plan Polmar. Ils estiment que cette politique du pire nuit à la progression des travaux : "les Pouvoirs Publics faisant face difficilement sans le concours du personnel communal. Les entrepreneurs venus de lointains départements ne connaissent rien au mouvement des marées, et c'est la pagaille la plus complète".

"Les employés communaux reprendront donc le travail dès lundi, mais les maires refusent toujours tout contact avec la préfecture et poursuivent donc la grève administrative qui consiste à ignorer les Pouvoirs Publics." (Ouest-France, 14 avril 1980)

10° La critique des techniques de lutte

- **"Est-ce la bonne solution ?**

A Trégastel comme à Ploumanac'h, on accuse très vite les opérations de nettoyage. Un marin-pêcheur de Landrellec ayant longtemps navigué sur pétrolier affirmait :

"Le procédé de nettoyage est inefficace, la pression des lances à vapeur est trop forte. D'une part, elle fait rentrer le mazout dans la roche qui est quand même poreuse et, d'autre part, le mazout arraché n'est pas récupéré aussitôt. Il rentre dans le sable ou s'en va à l'eau. Pas étonnant dans ces conditions qu'on en retrouve au Ranolien".

"Ce mazout n'est pas du pétrole, il est lourd, compact, épais. Il faut le traiter en conséquence, à mon avis avec une pression de 15 à 20 kg/cm², pas plus, juste pour le décoller du rocher. Ensuite, on le récupère aussitôt. Il faudrait aussi élever la température de l'eau qui est beaucoup trop basse, mais tous ces avis-là, qui partent de l'expérience, personne n'en veut. On ne nous écoute pas. Alors, qu'ils se d...". (Le Trégor, 19 avril 1980)

11° Le dialogue renoué

- "Un discours au Président

Monsieur le Président de la République,

Alors que les vertus de la démocratie locale sont, à juste titre, souvent célébrées, nous avons pu constater, nous, élus locaux, représentants d'une population plusieurs fois sinistrée par les marées noires, combien il est difficile de se faire entendre des plus hautes instances de l'Etat".

"Aujourd'hui que ce dialogue est possible, nous venons tout d'abord exprimer notre vive déception devant l'insuffisance manifeste de la politique de prévention et de lutte anti-pollution, devant les tergiversations sur le sort de l'épave du Tanio, devant l'inadaptation des mesures actuelles d'indemnisation. La Commission d'Enquête du Sénat, en évaluant en 1978 à un minimum de 5 milliards de francs la dépense à prévoir sur deux ou trois ans, avait ajouté : "Il s'agit d'une lourde contrainte financière dont la Commission a mesuré la charge, mais qu'il lui semble essentiel d'accepter. L'opinion publique ne comprendrait pas qu'après les graves lacunes constatées les pouvoirs publics se condamnent par leur inaction à voir se reproduire demain une catastrophe identique ou plus grave encore". Force est de constater que les budgets de la France depuis lors n'ont pas exprimé le choix recommandé par la Commission.

"Notre présence ici, M. le Président, porte témoignage de notre détermination d'obtenir la mise en oeuvre des mesures indispensables à la sécurité de notre littoral et des activités qui lui sont liées. Nous les réclamons au nom de la justice et du principe d'égalité des citoyens devant les charges nationales. "Comment éviter que la Bretagne ne soit frappée, du seul fait de sa situation géographique à l'extrémité de l'Europe, d'une forme inacceptable de fatalité, née d'une activité qui ne fait que la cotoyer pour aller créer ailleurs des emplois et des richesses ?..." L'opinion publique trouve inexcusable qu'au siècle de la conquête spatiale, de l'exploitation du fond des océans, de l'électronique et de tant d'autres découvertes, la réponse à cette question n'ait point été trouvée, que la lèpre des marées noires ne soit point traitée et vaincue.

"C'est pourtant bien le rôle de l'Etat et du gouvernement d'assurer la sécurité et l'intégrité du territoire national, c'est leur devoir de défendre les populations et les biens contre toutes les formes d'agression. C'est à ce titre que nous exigeons d'être protégés contre les marées noires. Et si le financement d'une telle politique exige un effort budgétaire considérable, il reste à l'Etat, qui en a les moyens, la possibilité, le devoir même, de faire payer les pollueurs.

"Voilà, M. le Président, très simplement, mais fermement, le sens de notre démarche. Nous faisons de cette entrevue un test de la volonté de la France de s'engager enfin dans une politique de prévention et de sécurité de la circulation maritime. Car, et c'est ce qui explique l'indignation de la population bretonne, les pouvoirs publics, depuis les rapports des commissions d'enquêtes parlementaires adoptés à l'unanimité en 1978, savent bien ce qu'il faudrait faire. Maintenant ils doivent passer aux actes, vite... En cette année du patrimoine, la population du littoral nord de la Bretagne, qui a le sentiment d'être sacrifiée aux intérêts des armateurs et des compagnies pétrolières, ne comprendrait pas que nous revenions les mains vides, c'est-à-dire sans

un programme d'action, sans un calendrier précis d'application.

Pour les élus bretons
des Comités de Coordination et de Vigilance
des Côtes-du-Nord et du Finistère
MM. SIMON et ARZEL"

(Le Trégor, 12 avril 1980)

12) Incidents particuliers

- "Conseil Général extraordinaire aujourd'hui.

Deux experts européens empêchés de venir

"Grandes manoeuvres aujourd'hui au Conseil Général des Côtes-du-Nord où une commission plénière sur la marée noire est organisée de 10 h. à 17 h., avec la présence des conseillers, mais aussi de M. Achille Fould, des représentants des ministères de l'Environnement et des Transports, de Maîtres Huglo et Lepage, défenseurs des intérêts des victimes de l'Amoco-Cadiz, du commandant Bougeard, ancien commandant du Tanio, des représentants de la C.G.T. et C.F.D.T., de M. Glémarec, directeur de l'Institut des Etudes Maritimes, et d'un représentant de la préfecture maritime.

"Le veto gouvernemental

Dans cet aéroport manqueront deux experts (transports et environnement) de la commission des Communautés Européennes de Bruxelles qui étaient invités mais que le gouvernement français a récuse en vertu des "usages diplomatiques".

"M. Josselin, président du Conseil Général, s'est élevé contre cette intervention alors que la réunion de travail à laquelle ces deux fonctionnaires étaient conviés est non-publique.

"Conférence de presse de M. Fould et séance plénière

A la suite de cette commission M. Fould tiendra une conférence de presse à 16 h. 45 et la séance plénière du Conseil Général se déroulera à partir de 18 h." (Le Tregor, 12 avril 1980)

- "Le sous-préfet mazouté à Trégastel

11 h. 40 mercredi. A Trégastel, au "Virage de la dérobee", deux voitures ont intercepté celle du sous-préfet de Lannion. Huit personnes l'ont enduite de mazout récupéré sur nos plages polluées. Au cours de l'opération, le sous-préfet, M. Le Coz, a été quelque peu éclaboussé.

"Contrairement à l'accueil qui avait été réservé à l'opération mazoutage des trottoirs de l'Elysée, cette dernière manifestation a reçu un accueil relativement mitigé de la part des élus notamment qui, dans leur ensemble, la condamne.

"Un commentaire de M. Jean-Yves Simon : "Si une décision concernant l'épave n'est pas prise rapidement et si des bavures telles que celles-là, que je ne souhaite pas, se produisent, l'Etat devra être considéré comme responsable".
(Le Trégor, 12 avril 1980)

- **"Tension entre la préfecture et le comité de vigilance"**

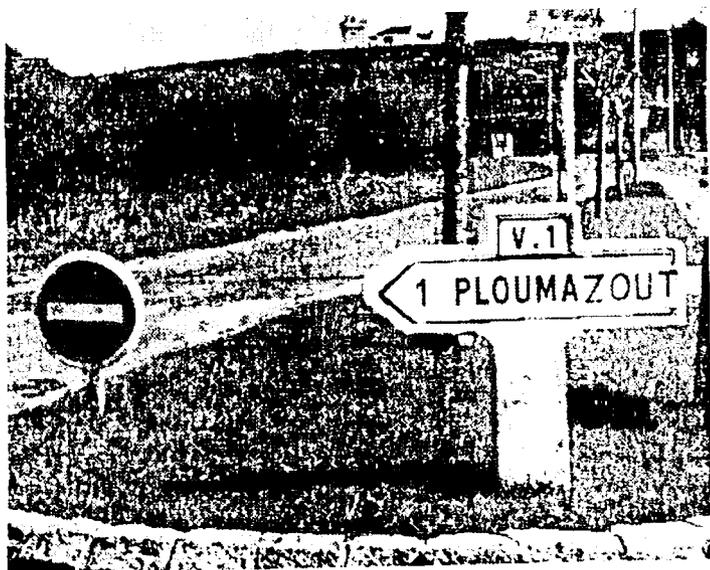
Les rapports se sont tendus cette semaine entre M. Foulquié, préfet des Côtes-du-Nord, et le comité de coordination et de vigilance des élus du littoral. Deux raisons à cette situation : l'interdiction faite par le préfet aux scientifiques de participer à une réunion d'information sur les dispersants, et les divergences constatées au sujet de la composition de la délégation d'élus qui sera reçue mercredi prochain à l'Élysée. C'est lundi que M. Jean-Yves Simon a contacté, par téléphone, l'I.S.T.P.M. (Institut national des pêches, basé à Nantes) et le C.E.D.R.E. (Centre de recherches de Brest). On se souvient que les élus du comité de coordination et de vigilance des Côtes-du-Nord auraient souhaité entendre sur place les explications scientifiques quant à l'utilisation des dispersants et détergents.

"Réponse favorable de l'I.S.T.P.M. et du C.E.D.R.E. Informé de la réunion qui devait avoir lieu mercredi à 11 h., à Trégastel, le préfet demande aussitôt à pouvoir y participer. Refus des élus qui, logiques avec eux-mêmes, poursuivent le boycott de l'administration. Réplique de M. Foulquié qui interdit aux scientifiques de venir à Trégastel. En l'occurrence, l'interdiction faite aux scientifiques n'a pas été transmise à temps à l'I.S.T.P.M. de Nantes dont le représentant est arrivé, comme convenu, peu avant 11 h., à Trégastel, pour apprendre l'annulation de la réunion." (Le Trégor, 19 avril 1980)

- **"Tractations entre l'Élysée et le Trégor"**

L'autre point de friction entre l'administration et les élus touche la composition de la délégation trégorroise. L'Élysée a fait savoir que M. Giscard d'Estaing recevrait dix maires des Côtes-du-Nord, dix maires, mais pas de conseillers généraux ni de député. Certains élus ont vu là une manoeuvre de l'Élysée pour écarter les conseillers généraux socialistes, dont M. Jagoret qui est, de surcroît, député de la circonscription mais dont la présence ne semble pas souhaitée au palais présidentiel." (Le Trégor, 19 avril 1980)

13° Symbolique



Le Trégor, 12 avril 1980



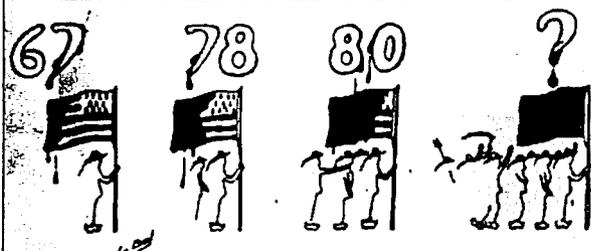
Trégastel avait ironiquement été rebaptisé Trégasoil et Ploumanac'h Ploumazout : ce furent les deux sites les plus touchés.

Le Trégor, 26 juin 1980

14° Référence à une culture régionale

Venir à chaque Breton l'occasion
 d'exprimer sa solidarité avec
 sa profonde colère
 Pour mettre en garde le gouvernement
 des conséquences
 de son indifférence
 Pour constituer des fonds de soutien
 aux actions futures d'intérêt commun
 Mis en vente à l'initiative du
**COMITE DE COORDINATION de la
 CÔTE DE GRANIT ROSE**
 Cette opération ne vise aucune organisation politique, elle ne peut être exploitée
 par aucune d'entre elles

AFFICHE ou AUTOCOLLANT
EN VENTE ICI - 5 F

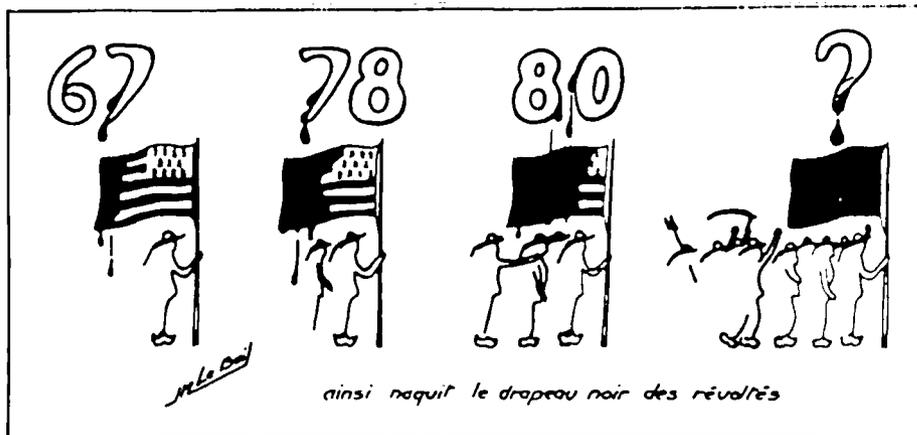


ainsi, nequit le drapeau noir des révoltés



Les commerçants ont largement contribué à la vente de
 l'autocollant dessiné par Jean-Marie Le Bail. Lancé avec le soutien
 du comité des élus, il a été vendu à plus de 10.000 exemplaires.

Marées Noires : La Révolte du Trégor
 Numéro spécial édité à l'initiative du Comité de Vigilance des Elus
 Supplément au journal "Le Trégor", n° 26, 28 juin 1980



Cette opération qui n'est le fait d'aucune organisation politique et ne peut être exploitée par aucun parti, servira en outre à constituer un fonds de soutien pour les actions futures d'intérêt commun.

Pour tout renseignement et pour l'approvisionnement, s'adresser à la mairie de Pleumeur-Bodou, tél. 23.91.17.

Le Trégor, 19 avril 1980

15° Amalgames



Supplément au journal "Le Trégor", n° 26, 28 juin 1980

16° Des cris*

- 7 mars

Toujours pessimistes, les Bretons ! Ils gueulent tout le temps (et après, il s'écrasent...). Pas de danger de marée noire, la "Marine" va vous arranger, car cette fois (laquelle ?), elle a de l'expérience... Polmar ! Ah, oui ! le plan "BIDON".

* Nous citons ici ce texte vif et provocant car il reflète bien une donnée des situations post-accidentelles : la révolte, l'écoeurement, le refus du non-sens. Il reflète aussi, sur certains points, l'analyse de certains responsables qu'il nous est impossible de citer, pour des raisons évidentes.

***8 mars**

Samedi. Sur les ondes, pas de nappes en vue. La "Marine" veille et surveille. Monsieur le Maire et son adjoint, en cet après-midi ensoleillé après le coup de vent des jours précédents, même si la mer est encore creusée, discutent, à la buvette du coin, tranquilles, sûrs qu'ils sont des bonnes paroles de ceux d'en haut. Fin d'après-midi, à l'île-Grande, on peut déjà humer la "bonne" odeur de ce mazout qui approche. Le soir, au sémaphore, les nouvelles reçues par la "Marine" sont des plus optimistes : pas de nappe à l'approche des côtes ! Ces beaux messieurs galonnés ou en costard vous le certifient.

***9 mars**

Dimanche matin, à l'île-Grande, ça pue et ça arrive.

Quelques tôt levés en ce jour de repos, méfiants sans doute des "tranquillisants" administrés depuis quelques jours par de soi-disantes autorités (ir)responsables, restent stupéfiés.

A la Grande Plage, c'est le désert ! Polmar, où es-tu ? J'oubliais, c'est dimanche, c'est le matin, un matin à faire la grasse matinée pour se reposer des "discours" de la veille. Puisque la "Marine" n'a rien repéré, on peut dormir sur ses deux oreilles.

Un saut, en voiture, à la Grève Blanche, nous permet de mesurer l'imprévision de nos (ir)responsables : beaux uniformes, des galons, du matériel flambant neuf, camions, pompes..., c'est le groupe d'intervention de la Protection civile, spécialisé dans le traitement de la pollution par hydrocarbures. 67 et 68 avaient obligé les autorités à faire un p'tit quelque chose, un groupe bien entraîné, à ce que l'on vantait ici ou là. On avait tout prévu sauf la viscosité du produit et celui-ci n'était pas filant, c'était une pâte, style chocolat fondu avant de battre la crème : en moins de deux heures, les belles pompes étaient "grillées". Un fait qui aurait dû servir de leçon aux (ir)responsables.

10 au 16 mars

Lundi matin. Dès 8 h., devant le Palais des Congrès de Trégastel, plusieurs dizaines de tracteurs agricoles auxquels ont été attelées pompes à lisier ou remorques en tous genres stationnent : les agriculteurs, venus de toutes les communes environnantes, réquisitionnés sur ordre, attendent tranquillement, sous le soleil, qu'on les envoie pomper sur les plages. A midi, ils sont toujours là. A 12 h. 30, une grande partie d'entre eux est renvoyée à la maison... Les pompes à lisier, de même que celle de la Protection civile, s'avèrent impuissantes devant l'épaisseur et la qualité de la crème.

Et pendant ce temps-là, la marée noire, qui se trouve à deux pas, joue avec les rochers... A la Préfecture, on se refuse encore à déclencher "Bidon", Polmar si vous préférez, pas grand'chose pourtant, mais même ça, ils nous le refusent. Il y a des mots entre maires concernés et autorités : certains veulent cacher leur misère. Tourisme oblige, fermons-là et attendons puisque de toute façon, dans "quinze jours ou trois semaines, tout sera nettoyé". C'est l'époque des réservations sur la Côte de Granit et n'effrayons pas les "clients". Faut sauver la saison ! "Dans deux ou trois semaines, les gens qui viendront ici ne verront plus rien ou presque. Mais naturellement, il faudra plus de temps pour nettoyer les rochers". Les paroles, c'est comme le vent, ça va et ça vient. Je me rappelle avoir entendu certain propos du genre "à la prochaine marée noire, je démissionne ;" Bof ! On est toujours là pour raconter... D'autres élus insistent pour que l'on déclenche le "Bidon", c'est toujours mieux que rien. Ceux-là sont éconduits par M. l'illustre Préfet,

par des sentences du genre "Je sais ce que j'ai à faire !". Grondement, tergi-versations et enfin "Bidon" se met en marche... Mais M. le Préfet prend tout en main. Ce n'est pas un Breton, et il s'en fout. Alors, sans l'avis des élus locaux, on va saccager les plages, les rochers, le littoral encore vierge, on creuse des fosses, on rase la lande, on défonce tout. Fait pas bon vivre dans le coin ! Il y en a partout sur les plages, les rochers, sur les routes, dans tous les commerces... La Bétise fait de grands bonds en avant.

Le port de Ploumanac'h n'est pas encore atteint. La nappe est bloquée à l'entrée du goulet. Mais rien ! On ne fait rien pour l'empêcher de pénétrer dans l'anse et plusieurs jours se passeront ainsi. Laissons faire la marée dont le coefficient augmente de jour en jour, les courants qui deviennent plus forts. On la regarde, cette nappe, on la cajole, on la dédaigne et on lui fout la paix.

Stupéfaction ! Colère !

C'était mercredi ou jeudi. Je ne sais plus. Poussé par le flot, Tanio vient de faire une entrée fracassante dans le port de Ploumanac'h. Des centaines de bateaux sont au corps-mort ou en hivernage qui vont se retrouver noyés dans la glue que l'on a "laissée volontairement" (il n'y a pas d'autres mots) envahir ce site. La couche est si épaisse qu'un caillou de bonne dimension reste suspendu de longs instants avant de s'enliser lentement et plonger vers le fond. Stupéfaction ! Colère !

C'est le désert ! A part notre canot, à part ces oiseaux agonisants, rien ! Ah si ! un hélicoptère passe au ras des flots dans un bruit infernal, laissant derrière lui une mer de grisaille, des demi-cadavres... C'est sans doute un haut (ir)Responsable que l'on ballade. Il n'a rien vu à la vitesse grand V, il est reparti.

Supéfaction ! Colère

Révolte ! Il y a de quoi ! Nous y arrivons à grands pas.

Impuissants ! Se taire, cacher la merde et la misère, jouer la comédie orchestrée de là-haut, acceptée de beaucoup, pas de tous.

Ce "technocrate de la protection de la nature", avec toute son équipe, pourtant sympa, se contente de récupérer les oiseaux, morts, pour la plupart, sur le rivage côtier, de nettoyer les rares survivants, surtout de comptabiliser les cadavres, de calculer des pourcentages et surtout de braire devant les journalistes et les camaramen. Ça connaît tout, un technocrate de cet acabit, sauf la mer. Ça possède un crâne plein de ... et sur le terrain, c'est d'une incompétence...

- Les conversations vont bon train et M. le Maire me confie qu'en 1978 il aurait voulu expédier un semi-remorque chargé de mazout Amoco à l'Elysée ou sur les Champs-Élysées, seulement, le nerf de la guerre fit défaut devant les exigences du chauffeur qui réclamait 50 000 F pour réaliser l'expédition à titre de frais de route et de prime de risque. Dommage que vous n'ayiez pas demandé à votre Conseil de vous allouer un tel crédit et un appel (silencieux) à la population aurait fait le reste.

Si on y allait ce coup-ci ! Ca chuchotte dans les cafés, dans les chaumières, le soir à la veillée.

Le lendemain, les maires qui boycottaient le plan Polmar décident de reprendre la direction des travaux sur les plages face à l'incurie et au gachis organisé par la préfecture. Néanmoins, la grève administrative continue et l'invitation du Président de la France pour une "ballade" élyséenne est acceptée. Envolées les paroles vengeresses à la suite de l'"insulte" du 2 avril, oubliés les "serments" qui s'ensuivirent, paroles ou serments lancés sans doute sous le coup de la colère, paroles ou serments qui n'en finissent pas d'être "gommés", colère de circonstance qui se transforme, en moins de quelques jours, en soumission au pouvoir.

Ecoeurée la population qui pensait avoir élu des notables pour défendre son pays ! Dégoûtés ceux qui ont cru, enfin, avoir élu d'authentiques responsables ! Ras-le-bol ! Pensez-donc, ils en redemandent.(Yves Chapalain, édité par Polycomm, Le moulin à marée, Trégastel, 21 février 1981.)

17° L'heure des révoltes, la découverte de l'impuissance des autorités

- "La Bretagne à l'heure des révoltes [...]"

Ecrasement d'une population qui découvre soudain que la marée noire n'est pas un accident pour la Bretagne, que, désormais, il va falloir vivre avec elle : dans sa réalité désolante d'aujourd'hui, dans le souvenir, dans la crainte. "Avec le Tanlo, on a compris : ça peut recommencer dans six mois".

"Et puis la solitude. Ce sentiment que tous vous abandonnent. "Les autorités se voulaient rassurantes, minimisaient l'affaire, et nous, on voyait le mazout s'étendre. Pour l'Amoco, la France entière était avec nous. Là, rien, personne". Alors, au fil des jours, la colère. "En 1978, raconte Pierre Yoncourt, président de l'office du tourisme des Côtes-du-Nord, j'étais sur la plage à gratter. En 1980, je ne veux plus faire le militaire du front qu'on envoie en avant. Qu'ils fassent le nécessaire". Qu'ils se débrouillent, qu'ils nettoient nos rochers, qu'ils se coltinent avec la marée noire : une nouvelle litanie dans les Côtes-du-Nord. "Ils", c'est à peu près tout ce qui a une quelconque autorité, sur place et ailleurs. C'est le préfet, c'est le gouvernement, c'est le président de la République. Quelque part, "ils", ce sont les responsables qui n'ont pas su empêcher ça. On parle des mesures de prévention insuffisantes, des moyens de lutte toujours en retard d'une guerre : "On n'avance pas. Ils disent que c'est différent à chaque marée noire".

"La responsabilité de l'Etat"

Vendredi 11 avril, à Saint-Brieuc. Devant le conseil général, au cours d'une interminable séance, le préfet des Côtes-du-Nord raconte dans un discours fleuve comment, jour après jour, s'est organisée la lutte : les hommes et le matériel de plus en plus nombreux, les produits nouveaux qu'on espère efficaces, le plan Polmar appliqué avant d'être officiellement déclenché. mais rien n'y fait. On dirait que les Bretons ont perdu confiance.

"D'une certaine façon, le dialogue est même, sinon plus facile, du moins plus clair avec les opposants politiques déclarés. Charles Josselin, président socialiste du conseil général et député européen, montre la responsabilité de l'Etat dans cette énième marée noire bretonne, parle d'une nécessaire régionalisation des moyens de lutte, fustige une société bâtie sur le profit et qui s'est dotée d'outils - les pétroliers géants - "qu'elle est incapable de maîtriser". Les communistes mènent campagne contre les pavillons de complaisance. Mais à Perros-Guirec ou à Trégastel, petites communes bien-pensantes, avec leurs bons notables d'élus, avec leur population largement commerçante ou hôtelière, soucieuse de valeurs traditionnelles, sensible

aux prestiges des pouvoirs, dans ces petites communes, on a découvert l'impuissance des autorités. Et pas seulement locales. En Bretagne, avec le Tanio, pendant un moment, on a vu le "roi nu". [...]

"Ironie contre Christian Bonnet, le ministre de l'Intérieur "breton", flot d'amertume sur la présidence de la République et ces photos sur l'accueil de la capitale qui courent de main en main. Les élus sont dépassés, tentent en vain de reprendre la salle. Elle finira par éclater en un tonnerre d'applaudissements quand quelqu'un prononce la phrase-drapeau, la phrase devenue slogan : "Nous sommes partis à Paris en bon Français, nous sommes revenus en Bretons". Au-dessus de la cheminée, le portrait du chef de l'Etat n'en croit pas ses yeux. [...]

"Colère des uns, amertume des autres, mini-rebellion d'habitants, minifronde d'élus, écoeulements : la Bretagne est-elle au bord de la révolte ?

"Elle ne date pas d'aujourd'hui, la colère bretonne, et il n'est même pas sûr que les réactions actuelles soient à la mesure de la situation". A Brest, Henri Didou, secrétaire du comité local des pêches et ex-permanent de la C.F.D.T., se méfie des mouvements unanimes, toutes étiquettes et émotions confondues. Jean Lefaucheur, à Saint-Brieuc, aussi. Cet adjoint au maire socialiste a été un des pivots du combat en 1972, au moment de l'affaire du Joint Français : "Le sentiment de révolte existe. Il n'est pas sûr qu'il aille jusqu'à l'analyse".

"C'est vrai. Le climat a changé en Bretagne depuis que le président de la République s'est décidé à recevoir, demain, les élus bretons. Le comité de vigilance des maires, présidé par Jean-Yves Simon, a décidé le 12 avril la fin de la grève "lutte contre la marée noire". Sans faire reddition, il est vrai : ils ne remettront pas les pieds à la préfecture. Vaille que vaille, les plages, sinon les rochers, du Trégor reprennent un peu leur couleur habituelle. Des unanimités se fendillent. Pêcheurs et commerçants n'ont pas exactement les mêmes intérêts : la pureté de la mer est l'outil de travail des uns, le rose des rochers de granit, celui des autres. Les élus sont encore unis. Jusqu'à quand ?

"A 35 milles au nord de l'île de Batz, pourtant, l'épave est toujours là, "un cercueil qu'on va blanchir", dit un élu : personne ici ne croit à l'efficacité du colmatage et demain le chef de l'Etat va devoir jouer serré avec les Bretons. Et puis il y a l'humiliation. Aussi douces que soient demain les paroles du président, aussi séduisantes ses éventuelles promesses, ici, on n'oubliera jamais "l'offense" du 2 avril. Jamais et personne. "Ce n'est pas pour ça que je voterai communiste, dit le maire de Trégastel. Mais..." Peut-être qu'aujourd'hui, la Bretagne entière tient dans ce "mais". Peu de chose, somme toute. A peine une petite cassure dont bientôt plus personne ne parlera. Simplement, elle va s'enfouir, bien loin, bien profond dans ce que Louis Le Pensec, député du Finistère, nomme "la conscience collective d'une population". Là, d'autres l'attendent.

"Le 8 avril, à la sortie de la séance extraordinaire du conseil municipal de Perros, une dame racontait : "Quand ils se sont battus à Plogoff, je n'y étais pas. J'ai eu tort". Personne n'a renchéri. Mais..." (Le Matin, 22 avril 1980)

18° Quand tout rentre dans l'ordre

Des comités de défense sont créés. Des réunions sont exigées. Une organisation est mise en place pour exercer une pression très forte, tout en évitant la rupture.

Mais la situation n'est pas "mûre" pour une crise ; peut-être la stratégie de tension n'est-elle plus viable. Une figure régionale peut se permettre de doubler l'organisation spéciale mise en place, de capter - par une habile sortie avant la fin d'une réunion à Matignon - toute l'attention des médias. Le soir même, le message couvre la France: "Affaire réglée".

Le Comité de Coordination et de Vigilance des élus des Communes du Littoral des Côtes-du-Nord, en la personne de son Président, M. J. Y. Simon, proteste par une lettre adressée le 29 avril 1980 aux conseillers régionaux :

"La totalité des communes des Côtes-du-Nord touchées par les marées noires s'est regroupée, lors de la catastrophe de l'Amoco-Cadiz, en un Comité de Coordination et de Vigilance auquel adhèrent aujourd'hui une cinquantaine de communes du littoral. Ce comité, en liaison avec son homologue du Finistère, s'est engagé dans une action en justice aux U.S.A. contre les propriétaires de l'Amoco-Cadiz.

La récente catastrophe du Tanio, et la perspective de voir se renouveler désormais les marées noires, ont conduit le Comité de Coordination et de Vigilance à alerter les plus hautes instances de l'Etat.

C'est ainsi qu'un déplacement des Elus des Communes du Littoral pour rencontrer le Président de la République a été organisé le 2 avril dernier : le déploiement policier face à des élus pacifiques a été ressenti par tous les participants comme une manifestation de mépris vis-à-vis des légitimes revendications des populations du littoral Nord de la Bretagne. Cependant, nous avons accepté le rendez-vous que le Chef de l'Etat s'est par la suite déclaré prêt à nous accorder.

Cette audience a eu lieu le mercredi 23 avril ; elle a été suivie d'une réunion de travail à l'Hôtel Matignon, en présence du Premier Ministre et de six de ses ministres. Vous trouverez ci-joint le dossier commun présenté à cette occasion par les Comités de Coordination et de Vigilance. Nous souhaitons que le Conseil Régional de Bretagne discute de ces propositions et contribue, aux côtés des Elus directement concernés, à la recherche de solutions aux problèmes posés par les marées noires.

Mais dès à présent, nous tenons à vous faire part de notre sentiment sur l'attitude du Président Marcellin, invité lui-aussi avec les Présidents du Conseil Général des Côtes du Nord et du Finistère à l'audience du 23 avril.

Alors qu'il avait été convenu avec son assentiment que les Présidents des Comités de Coordination, Messieurs Simon et Arzel qui avaient sollicité cette audience et organisé l'action des élus, seraient les porte-parole de la délégation bretonne, le Président Marcellin n'a pas tenu parole : la presse a rendu compte de la situation ainsi créée.

Nous trouvons dérisoire que le Président du Conseil Régional ait tenté de s'attribuer le travail accompli par les Comités de Coordination des Elus. Nous trouvons dommage qu'il ait pris le risque d'affaiblir une action qui a besoin du soutien large et résolu de la population bretonne.

Nous pensons, Monsieur le Conseiller Régional, que la Région peut apporter une contribution positive à l'action actuellement engagée pour éviter à la Bretagne l'affront de nouvelles marées noires.

Veillez croire, Monsieur le Conseiller Régional, à l'assurance de mes sentiments distingués."

"P. S. Le contenu de cette lettre a été adopté à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du Comité de Coordination et de Vigilance des Elus des Communes du Littoral des Côtes-du-Nord, à Pleumeur-Bodou, le 26 avril 1980."

ANNEXES

Les oiseaux de Perros-Guirec

MERCREDI 12 mars, minuit. Marie, la patronne du Suroît, a refermé sa porte et ses rideaux sur les derniers clients. Ceux qu'elle cajole, ceux qu'elle console de ces jours sombres de marée noire.

Sur le quai désert, les lumières des appartements de luxe qui dominent le port de plaisance se sont éteintes. Les coques immaculées des voiliers, serrés les uns contre les autres derrière un barrage de boudins pneumatiques, semblent attendre avec angoisse les souillures de cette marée dont ne les protégera pas cet hypothétique rempart.

Soudain, du silence oppressant de cette nuit d'at-

tente, monte une plainte, un gémissement, suivi de milliers d'autres cris. Dans la pénombre, on devine sur la digue des milliers de taches blanches. Certaines s'élèvent parfois légèrement dans le ciel noir et retombent lourdement sur la digue. Il y a là des milliers de mouettes, de sterns et de « plongeuses ». Ils ont attendu que les hommes s'endorment pour crier leur douleur d'oiseaux mazoutés, transis de froid.

« Depuis trois jours, ils viennent ici sur cette digue, explique le jeune marin-pêcheur qui nous conduit silencieusement à bord de son canot. Ce sont sûrement des oiseaux qui refluent ici vers

la lumière des réverbères. Ils sont angoissés, ils craignent de pêcher ou de faire leur nid sur les îlots, au milieu des plaques de mazout... Beaucoup seront morts demain. » Spectacle atroce, insoutenable, et qui rappelle immanquablement le célèbre film d'Hitchcock, les Oiseaux : En Europe du Nord, quatre cent mille oiseaux de mer payent chaque année de leur vie la folie pétrolière des hommes.

Ceux-là sont venus pleurer leurs morts... Mais qui sait, demain peut-être, dans un dernier sursaut, avant l'extermination complète, attaqueront-ils leurs boureaux.

Jean Darriulat

LA MARÉE NOIRE EN BRETAGNE

« Ne nous affolons pas... »

Selon la composition actuelle du gouvernement, on ne compte pas moins d'une dizaine de ministres directement ou indirectement concernés par les graves événements qui, de Roscoff à Saint-Brieuc, infligent à la Bretagne une nouvelle épreuve. Citons-les : MM. Joël Le Theule, ministre des transports, Yvon Bourges, ministre de la défense et maire de Dinard, Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, Jean-Pierre Solsson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, Christian Bonnet, ministre de l'intérieur et maire de Carnac, Marc Bécam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de

par

FRANÇOIS GROS-RICHARD

l'intérieur, maire de Quimper qui fut, après le naufrage de l'*Amoco-Cadiz*, il y a deux ans, le coordinateur sur place des actions décidées par les pouvoirs publics.

Depuis le 7 mars, jour du naufrage du pétrolier malgache *Tanio* dans les eaux internationales, aucune de ces personnalités n'est venue, ne serait-ce qu'une demi-journée, sur les lieux de la catastrophe, non pour mettre les pieds dans le fuel répandu sur les plages, mais, au moins, pour se rendre compte de l'étendue des dégâts et reconforter les populations et leurs maires.

M. Aymar Achille-Fould, président de la mission interministérielle de la mer, n'a pas, lui non plus, jugé bon de faire le voyage de Bretagne. M. Bourges part pour la Polynésie, M. d'Ornano visite Le Mont-Saint-Michel (qui est en Basse-Normandie, ne confondons pas), M. Le Theule parle des routes à Périgueux et des transports fluviaux à Paris...

Que MM. les préfets maritimes et les autorités «déconcentrées» prennent les dispositions adéquates ! Et s'il est démontré que le préfet des Côtes-du-Nord a déclenché trop tard le plan Polmar pour ne pas affoler les populations et ne pas hypothéquer la saison touristique, il sera changé, ce qui, après tout, est le sort des préfets, notamment en Bretagne.

« Ne pas affoler l'opinion, telle est la consigne officielle. » Les attachés de presse ministériels conseillent de ne pas publier trop de chiffres, trop de dates ; les informations précises risqueraient de gêner l'Etat français lorsqu'il demandera aux assureurs ou aux tribunaux réparation des préjudices. « Vous êtes en face de vos responsabilités », a lancé récemment aux journalistes M. Achille-Fould.

D'ailleurs, les ostréiculteurs, les éleveurs de moules, les pêcheurs de coquilles Saint-Jacques, les casayeurs, les goémoniers, ne sont pas nombreux et représentent un électorat presque négligeable. Il y a trois ministres pour les agriculteurs, et lorsque la guerre du mouton fait rage, le président de la République lui-même en parle au conseil des ministres ou au

sommet des chefs d'Etat européens. Les pêcheurs, eux, ne prennent pas d'assaut les sous-préfectures ; d'ailleurs, ils ont un directeur des pêches qui, au demeurant, gère convenablement son département.

De quoi se plaignent donc les Bretons, dont le littoral est souillé par la marée noire ? Mille trois cents soldats sont à pied d'œuvre avec pelles et seaux, pour récolter 6 000 tonnes de fuel au moins. C'est presque deux fois plus que le nombre des gendarmes mobiles et des C.R.S. qui protègent, lundi soir, le palais de justice de Quimper...

(Lire nos informations page 43.)

TÉMOIGNAGE

TRÉGASTEL : le chantage au silence

Trégastel. Deux mille habitants. Pointe nord de la Bretagne. La Côte de Granit rose, fleuron des côtes françaises. Trégastel. Troisième marée noire. La colère est étouffée par un fatalisme trop hâtif et une prudence trop intéressée. Nous en verrons d'autres. Là est le scandale.

Pris entre la rage de l'impulsivité devant cette meurtrissure infecte de notre environnement et la peur de faire fuir les estivants qui, pour bon nombre d'entre nous, apportent les moyens d'existence, les Trégastellois se taisent, minimisent le problème, font face en silence. Et tout est fait ici, par la municipalité, pour que nos plages et nos ports aient retrouvé leur splendeur attachante avant l'été. Une fois de plus.

Bien sûr, cette marée noire est sans commune mesure avec celle de l'Amoco-Cadiz. Mais quel sentiment peut éprouver le cultivateur qui, dès le dimanche 9 mars, est venu, avec tracteur et pompe, commencer à nettoyer une côte qu'il défend viscéralement contre l'agression pétrolière extérieure ? Comment peut-on tolérer plus longtemps de prendre une pelle et un seau, de courber l'échine, et de réparer sans grogner les dégâts des autres ? Les gens d'ici ne sont pas héroïques. Nous vivons à Trégastel été comme hiver. Il n'y a pas que les touristes qui comptent. Se taire et subir, ce n'est plus la solution. Nous en avons assez du chantage au silence pour raisons économiques. Nos macareux, nos pingouins et nos goélands aussi.

Le *Tanfo* s'est cassé au nord-ouest de Trégastel. Dès le vendredi 7 mars, compte tenu de l'orientation des vents et des courants, nous savions que la marée noire serait pour nous. Et la municipalité a appelé, alerté, prévenu. Mais était-ce le début du week-end ? Était-ce le lent, l'apathie administrative au niveau de Brest ? Comme d'habitude, on a attendu que le mazout répande sa lugubre inertie sur notre granit rose pour agir. Comme d'habitude, c'est devant le fait accompli que les autorités nationales se sont posé la question : « Comment va-t-on faire ? » De barrages inefficaces en pompes inadaptées, comme d'habitude, on a tâtonné pour en revenir aux dérisoires poubelles, aux minuscules pelles. Et, aujourd'hui,

on vient nous dire que le plan Polmar n'a pas été déclenché plus tôt, par pure psychologie, pour éviter de traumatiser la population ! De qui se moque-t-on ? Précisément du cultivateur à pied d'œuvre aux premières heures de la catastrophe !

Et les 10 000 tonnes (ou plus ?) de mazout qui restent encore une lourde menace seront aussi, on le parierait, ramassées à la pelle par des bidasses de bonne volonté dont on se dit parfois dans les hautes sphères de la nation qu'ils sont les bonnes à tout faire de l'Hexagone...

Depuis plus de dix ans que les marées noires succèdent aux marées noires, n'y a-t-il vraiment aucun service, public ou privé, aucun groupe d'esprit scientifiques, qui soit assez ingénieux pour se pencher sur le problème de la prévention, ou du moins de la limitation de ces fléaux ? Ou bien estime-t-on que ça n'en vaut pas la peine ?

Mais 1980 est l'Année du patrimoine. Quelle phrase ! Quel slogan ! Quelle efficacité !

Non, le préjudice causé aux Trégastellois n'est pas seulement un préjudice financier, compensable par quelques millions de francs distribués au petit bonheur pour faire taire les mauvaises langues. Trégastel n'est pas seulement une station balnéaire. C'est aussi une bourgade qui vit l'hiver, avec ses vents, ses tempêtes, ses oiseaux, avec ses habitants propres et ses enfants.

Les enfants de Trégastel, libres l'hiver de courir en manteaux sur le sable rosé, au bord d'une mer glacée, en sortant de l'école, pour croquer leur goûter. Les enfants de Trégastel, plus enclins à chercher tourteaux et poissons qu'une table vide au fond d'un café enfumé. Les enfants de Trégastel qui apprennent avec application les rudiments de matelotage que leur enseignent passionnément les pêcheurs de Trégastel. Ces enfants-là se demandent pourquoi on démolit ainsi leur cadre de vie qu'ils apprennent à respecter. Pourquoi régulièrement on fait mourir la mer et le littoral à coups de tonnes de fuel. Et pourquoi leurs aînés affirment avec rancœur et fatalisme : « C'est sûr, ça recommencera ».

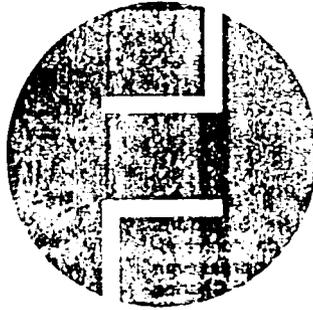
IRENE SOUBIES-CAMY,

Brest

Justice et Liberté

Jeudi
3 avril 1980

1 F 80

Normandie, Bretagne
Pays de LoireFondateur :
Paul Hutin-Desgrées
Président : Louis Estrangin
Rennes - Tél. (99) 50.56.71**uest
ance**Marée noire

Le train de l'amertume

Les Bretons « mazoutés » n'ont pu rencontrer Giscard



Près de six cents élus ceints de leur écharpe tricolore ou professionnels de la mer et du tourisme des Côtes-du-Nord et du Finistère sont allés mercredi par train spécial à Paris pour y manifester « leur colère de Bretons mazoutés, contre les marées noires successives qui souillent leur côte ». Dès leur arrivée, en fin de matinée, ils ont entrepris leur marche vers l'Élysée, où deux de leurs représentants, faute d'avoir pu obtenir une audience du président de la République, ont refusé de rencontrer le secrétaire général adjoint. Notre photo : place de la Concorde, des échauffourées ont opposé les manifestants bretons aux forces de l'ordre.

(Lire page 6)

La « maladresse » de l'Élysée

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — Les vœux du P.C. communal de lutte contre la marée noire sont fermés à Perros-Guirec depuis vendredi. Fermés pour cause de rupture avec l'Etat. Au lendemain de leur manifestation mouvementée à Paris, les élus bretons, ulcérés, « leur écharpe tricolore profanée », ont décidé de se croiser les bras et de mettre le gouvernement face à ses responsabilités : la responsabilité du nettoyage des plages, la responsabilité d'une immense colère retenue, qui ne connaît plus aucun clivage professionnel ou politique.

La manifestation du mercredi 2 avril à Paris aurait pu être une réussite pour ses organisateurs et une bonne opération pour le gouvernement. Au lieu de laisser la Bretagne vider spectaculairement et sans grand risque sa colère, ce dernier a choisi de laisser les Bretons rentrer chez eux l'amertume au cœur.

Le président du comité de vigilance et de coordination des Côtes-du-Nord, M. Jean-Yves Simon, et son homologue finistérien de tendance opposée, M. Yvon Arzel, avaient pourtant pris leurs précautions : pas de banderoles ni de slogans politiques, du calme et de la dignité. C'était presque une manifestation folklorique qui venait dans la capitale faire entendre la voix de la Bretagne. L'intervention

des C.R.S., l'audience manquée, ont tout changé.

« J'accuse l'Élysée de mensonge », a déclaré M. Simon de retour en Bretagne, tandis que M. Arzel estimait que l'audience proposée en fin de journée par M. Giscard d'Estaing n'était qu'une manière de rattraper une « maladresse ».

Choqués, les élus bretons l'ont encore été par l'intervention physique des C.R.S. à leur rencontre, chose qu'ils n'avaient jamais vue en Bretagne, où les manifestations ne manquent pourtant pas.

Le vendredi 28 mars encore, vingt-cinq mille agriculteurs avaient pu investir le centre de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) vingt-cinq mille agriculteurs tre. C'était la première manifestation commune de la Bretagne agricole depuis bien longtemps. La manifestation de Paris a des chances de forger elle aussi l'unité dans le mécontentement. Le 23 mars à Trégastel, le P.S. et le P.C. n'avaient pu se mettre d'accord sur une manifestation commune. Mais, au lendemain du 2 avril, un des manifestants à Paris a pu dire à l'assemblée constitutive de l'association interprofessionnelle des victimes de la marée noire : « Nous étions partis Français à Paris, nous en sommes revenus Bretons. »

JEAN VIDEAU.

Non, je n'irai pas voir !

Je pousse la porte du magasin lannionnais : politesses d'usage, puis la question que j'attendais, mais qui me heurte quand même : « Vous êtes allé voir la marée noire ? » - Non - La réponse est aussi sèche que la question est révoltante.

Non, je n'irai pas voir ! Une fois suffit. Je ne veux pas grossir le flot imbécile des curieux, des amateurs de sensations fortes. Un peu de pudeur et de respect, que diable ! Oui, du respect, notre région y a droit dans sa détresse ; et c'est la traiter avec dignité que ne pas la prendre pour une bête curieuse, un

mouton à cinq pattes.

Du respect aussi pour la souffrance. Les plus grands désespoirs restent muets. Je laisse aux écologistes, aux partis politiques, aux élus, le soin de crier leur indignation. La mienne, je la garde pour moi : il y a deux ans, je refoulais mes larmes de rage et de honte en pataugeant jusqu'aux genoux dans le magma visqueux à Beg-Léguer ; cette année, je ne veux pas. Trop, c'est trop ; je ravalerai ma honte et ma colère, et je resterai digne. Ce sera ma façon de rendre les honneurs à notre côte. Je ne veux la voir que belle.

La révolte du Trégor, Le Trégor, 28 juin 1980

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

MARÉE NOIRE

Séance ordinaire du 8 avril

19 80

L'an mil neuf cent quatre vingt , le huit avril
à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de TRÉGON, légalement
convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence
de M. LARRIBAU, Maire

Présents: MM. LARRIBAU, LEBON, ROZE, Mme CORNET, SAVARY, ROUILLE,
REVEL Claude

formant la majorité des Membres en exercice.

Absents: MM. RAULT Denise, REVEL Alain

Secrétaire: M. THOREUX

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal
que les élus bretons des communes sinistrées et côtières des Côtes du Nord et du Ministère, réunis à PARIS pour une manifestation pacifique, sérieuse et représentative de toutes les tendances de la population bretonne, s'insurgent contre l'attitude du Président de la République qui, refusant l'audience demandée pour une délégation d'élus a préféré leur opposer des C.R.S. armés.

Ils constatent le mépris du pouvoir vis à vis des élus bretons et donc de la population qu'ils représentent.

Le but de la manifestation était d'exiger:

1) des mesures de prévention sérieuses et immédiates et donc la mise en place d'une véritable politique de surveillance et de contrôle de la navigation en mer et notamment en Manche. (Mise en application des conclusions des commissions d'enquêtes de l'assemblée et du Sénat.)

2) une décision immédiate sur le sort de l'épave du TANIO qui continue de polluer nos côtes au risque de provoquer une quatrième marée noire.

3) une juste indemnisation des Collectivités Locales et de toutes les activités économiques et touristiques liées à la mer, qu'elles soient ou non touchées par la pollution (pertes indirectes).

4) une coordination sur le plan national et européen pour faire payer les pollueurs. Si des mesures immédiates ne peuvent être obtenues, les élus demandent que le Gouvernement prenne des décisions unilatérales.

Les élus sont déterminés à poursuivre leur action afin d'obtenir l'application de toutes ces mesures.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est d'accord sur tous ces points.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Maire.

Le nombre de Conseillers
municipaux en exercice
est de 11

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de LEZARDRIEUX

50

Séance extra ordinaire du

L'an mil neuf cent quatre vingt , le 8 avril
du mois d 'avril , à 20 heures³⁰ d

Le Conseil Municipal de la commune de LEZARDRIEUX

dûment convoqué par M. le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses
séances sous la présidence de Monsieur Marcel LE CORRE, Maire
pour la session

PRÉSENTS : MM. LE CORRE Maire, Mr MILHAU, Mme PRIGENT
adjoints,

MM. Eug. CHAPELAIN, G. COLLEN, B. COZIC,
A. HENRY, J. LAHAYE, Y. LE CAM, J.C. LE MANOLEC, J. LE
THOMAS, Y. BENGUY.

Procurations : H. GARNIER - H. TURUBAN

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS : MM. A. BUREL - Michel LE GRAND -

OBJET :
MARÉE NOIRE DU
"TANIO"
MOTION

Le nombre de Conseillers
Municipaux en exercice est
de :

Conformément à l'article 53 de la loi du 5 Avril 1884, il a été procédé à la nomination d'un
Secrétaire pris au sein du Conseil Municipal . Mme PRIGENT, ayant obtenu la majorité des
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

MARÉE NOIRE DU "TANIO" - MOTION

Le Conseil Municipal de LEZARDRIEUX, réuni en séance extraordinaire
le 8 avril 1980 à 20 h 30 à la Salle des Fêtes de LEZARDRIEUX, après
avoir entendu la relation par le Maire, de la lamentable journée du 2
Avril à PARIS où les élus bretons des communes sinistrées et côtières des
Côtes du Nord et du Finistère rassemblés à PARIS pour une manifestation
pacifique sérieuse et représentative de toutes les tendances de la popu-
lation bretonne, dans le but de défendre leur territoire durement touché
par une nouvelle marée noire, se sont vus opposer une meute de C.A.S.
armés, qui n'ont pas hésité à se servir de leurs armes contre les élus
munis de leur écharpe,

S'INSURGE, contre l'attitude inadmissible du Président de la
République qui a refusé l'audience sollicitée par une délégation d'élus
et de son Ministre de l'Intérieur, Breton de surcroît, qui a ordonné
cette provocation par la force.

CONSIDERANT, qu'il s'agit là d'un affront et d'une insulte notamment
aux élus et aux Bretons en général,

CONSTATE par voie de conséquence, la désinvolture et le mépris du
pouvoir vis à vis des élus bretons, et donc de la population qu'ils
représentent,

CONDAMNE l'attentisme calculé et coupable du Gouvernement,

EXIGE : 1° - Les mesures de prévention sérieuses et immédiates et
donc la mise en place d'une véritable politique de surveillance et de
contrôle de la navigation en mer, notamment dans la Manche (mise en
application des conclusions des commissions d'enquêtes de l'Assemblée
et du Sénat) ;

.../...

2° - Une décision immédiate sur le sort de l'épave du "TANIO", par les interventions qui ne s'arrêtent pas à un illusoire colmatage, mais à un pompage ou renflouage, que la lumière soit faite sur les déclarations de la COMEX, si elles sont vraies, pourquoi attendre, si elles sont fausses, que cette Société soit poursuivie pour fausse information.

3° - Une juste et rapide indemnisation des Collectivités Locales et de toutes les activités économiques et touristiques liées à la mer.

4° - Une coordination sur le plan national et Européen pour faire payer les pollueurs. Si des mesures immédiates ne peuvent être obtenues, le Conseil Municipal demande que le Gouvernement prenne des décisions unilatérales.

Le Conseil Municipal de LEZARDRIEUX, en outre, demande :

a) - la mise en place d'un centre de Pilotage hauturier qui pourrait être basé à BREST, et qui aurait pour effet d'imposer un pilote à tout navire partant de Ouessant vers CHERBOURG, comme cela se fait de CHERBOURG vers le Nord.

b) - que le Plan "POLMAR MER" soit déclenché. Une expérience tentée par des bateaux dragueurs s'est en effet avérée très efficace dans le secteur de PLOUMANACH - BREHAT ; 10 à 20 tonnes par jour de mazout pourraient être récupérées ; l'expérience, hélas ! n'a pas été poursuivie. Pourquoi ? Alors que l'on dispose d'une flotille importante qui pourrait facilement s'équiper.

Le Conseil Municipal de LEZARDRIEUX, enfin, se déclare solidaire des communes sinistrées du littoral breton, déterminé à poursuivre toutes actions, afin que soit obtenue l'application de toutes ces mesures et à observer la grève administrative, jusqu'à nouvel ordre.

MOTION VOTÉE A L'UNANIMITÉ

Pour extrait conforme,

Le Maire Adjoint,

